

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

INSTITUT NATIONAL
SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
SECTION INSPECTORAT



MONOGRAPHIE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE
AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

THEME :

**LE PROBLEME DU CHÔMAGE AU GABON :
CAS SPECIFIQUE DES JEUNES DIPLÔMES**

M000-09.

Présenté et soutenu par :

Bernard OBLANG METOULOU

Sous la direction de :

M. AMADOU IBRAHIMA DIA
Docteur en Psychologie et en
Sciences de l'éducation,
Professeur à l'I.N.S.E.P.S.

8^{ème} Promotion

Année universitaire 1999 – 2000

REPUBLIQUE DU SENEGAL.

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

INSTITUT NATIONAL
SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
SECTION INSPECTORAT



MONOGRAPHIE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE
AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

THEME

**LE PROBLEME DU CHÔMAGE AU GABON :
CAS SPECIFIQUE DES JEUNES DIPLÔMES**

Présenté et soutenu par :

Bernard OBIANG METOULOU

Sous la direction de :

M. AMADOU IBRAHIMA DIA

Docteur en Psychologie et en
Sciences de l'éducation,
Professeur à l'I.N.S.E.P.S



8^{ème} Promotion

Année universitaire 1999 - 2000

DEDICACES

Je dédie ce travail à :

➤ Mon père **Daniel OBIANG METOULOU** qui, jusqu'à présent s'est sacrifié pour ma réussite ;

➤ Ma mère **Léa AKANA** dont l'amour et le soutien n'ont jamais fait défaut ;

➤ Ma compagne **Dulcinée Madou ASSENGONE** pour toute la misère qu'elle a traversée au sein de ma famille pendant mon absence, sans omettre son soutien moral, psychologique et financier sans réserve, preuve de l'amour sincère qu'elle a toujours témoigné en vers ma personne ;

➤ Tous mes enfants auxquels je n'ai jamais cessé de penser pendant tout mon séjour à Dakar ;

➤ Mon frère Monsieur **Mathurin BIDOUNG** sans lequel je ne serais jamais orienté en inspectorat ;

➤ Monsieur et Madame **MENGUE Albert** sans lesquels ma formation universitaire serait totalement illusoire.

REMERCIEMENTS

Je remercie très sincèrement tous ceux qui m'ont aidé lors de la réalisation de cette tâche, ceux qui m'ont fait bénéficier de leurs conseils, comme ceux qui m'ont soutenu moralement ou qui m'ont témoigné leur sympathie. Je ne peux en citer que quelques uns :

➤ Monsieur **AMADOU IBRAHIMA DIA** qui a bien voulu diriger, pour une seconde fois, mon travail de recherche, deux ans après le mémoire de maîtrise, et dont j'ai beaucoup apprécié la disponibilité, l'efficacité, la rigueur et surtout la sympathie dont il a toujours fait montre à mon égard notamment pendant ma traversée du désert ;

➤ Monsieur **WAHIB ABDOULAYE KANE** pour m'avoir une fois encore grandement ouvert les portes de sa bibliothèque personnelle, et donné des conseils ainsi qu'un soutien moral sincèrement réconfortant pendant toute la durée de ma formation à l'INSEPS ;

➤ Monsieur et Madame **LUCCHESI** pour leur inconditionnel soutien non seulement moral et psychologique, mais surtout matériel ;

➤ Monsieur **Armand-Colyn ABESSOLO NKWELE** pour s'être montré très disponible pendant la saisie de cet ouvrage ;

➤ Ma petite nièce Mademoiselle **Diane OYE NGUEMA** pour m'avoir apporté un soutien réconfortant pendant la saisie de ce document.

Je remercie du fond du cœur la Direction et l'ensemble des formateurs de l'INSEPS pour leur encadrement combien bénéfique pour ma future tâche d'inspecteur.

Je n'oublie pas tous les élèves professeurs et inspecteurs pour la marque de sympathie dont ils ont fait preuve à mon égard pendant mes six années de formation dans notre école.

A tous mes parents et amis, ceux que j'ai nommés et ceux que je n'ai pas nommés et auprès desquels j'ai passé jusqu'à maintenant une vie sans problème, je dis merci de tout cœur.

Je ne saurais terminer sans remercier :

➤ Monsieur **MOUSTAPHA TAMBA**, professeur à l'INSEPS et à l'UCAD ;

➡ Monsieur **MOUSSE DIOR DIOP**, professeur à l'INSEPS, pour leur précieux conseils.

Ces remerciements vont aussi en direction de cette Terre Sénégalaise qui a bien voulu m'offrir sa traditionnelle TERANGA six ans durant : Je dis merci de tout cœur.

LES SIGLES

Dans ce document, nous avons utilisé certains sigles dont il convient ici de rappeler la signification.

AEF : Afrique Equatoriale Française ;

PDG : Parti Démocratique Gabonais ;

BDG : Bloc Démocratique Gabonais ;

MORENA : MOuvement de Redressement Nationale ;

CEPE : Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires ;

BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle ;

BAC : Baccalauréat ;

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales ;

BTS : Brevet de Technicien Supérieur ;

PIB : Produit Intérieur Brut ;

MEN : Ministère de l'Education Nationale ;

MGS : Ministère de la Jeunesse et de Sports ;

DGS : Direction Générale de la Statistique ;

CNOAAE : Commission Nationale d'Orientation d'Attribution et d'Allocations d'Etudes ;

DGBS : Direction Générale des Bourses et Stages ;

ONE : Office Nationale de l'Emploi ;

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies ;

FMI : Fonds Monétaire International ;

PAS : Programme d'Ajustement Structurel.

SOMMAIRE

DEDICACES	
REMERCIEMENTS	
SIGLES	
INTRODUCTION GENERALE	
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE	
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE	8
1.1 OBJECTIFS ET HYPOTHESE	10
1.1.1 OBJECTIFS	10
1.1.2 HYPOTHESE	10
1.2 LIMITES DE L'ETUDE	10
1.3 DEFINITION DES CONCEPTS	11
CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE L'ETUDE	12
2.1 L'ECHANTILLONNAGE	12
2.2 LA POPULATION CIBLE	12
2.3 LA COMPOSITION DE L'ECHANTILLON	13
2.4 LES INSTRUMENTS DE RECUEIL DES DONNEES	14
2.4.1 L'ANALYSE DOCUMENTAIRE	15
2.4.2 LE QUESTIONNAIRE	15
CHAPITRE III : BRÈVE PRÉSENTATION DU GABON	17
3.1 RAPPEL HISTORIQUE	17
3.2 APERÇU GÉOGRAPHIQUE	19
3.3 APERÇU ÉCONOMIQUE	19
3.4 RELEVÉ DÉMOGRAPHIQUE	20
3.5 ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU GABON	21
DEUXIEME PARTIE: CADRE DE L'ETUDE	
CHAPITRE I : L'ÉDUCATION AU GABON	22
1.1 LES INDICATEURS «OUTPUT» AU NIVEAU DE L'ÉDUCATION	22
1.1.1 -LE NIVEAU ET LA QUANTITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS	22
1.1.2 -LES INDICATEURS EXPRIMANT LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT	23
1.2 LES INDICATEURS «INPUT» AU NIVEAU DE L'ÉDUCATION	26
CHAPITRE II : LA COMMISSION NATIONALE D'ORIENTATION ET D'ATTRIBUTION D'ALLOCACTIONS D'ÉTUDES	29
2.1 ORIENTATION EFFECTUÉE PAR LA COMMISSION NATIONALE EN 1996	30
2.2 EFFECTIFS DES BOURSIERS PAR PAYS ET PAR DISCIPLINE	33
CHAPITRE III : LES PROBLÈMES LIÉS À L'EMPLOI DES JEUNES : ETAT DES LIEUX	34
3.1 LE NIVEAU DE QUALIFICATION DE LA POPULATION ACTIVE DU PAYS	34
3.2 LES INDICATEURS DE CHOMAGE AU GABON	35
3.2.1 LE TAUX DE CHÔMAGE PAR SEXE ET PAR ÂGE	35
3.2.2 LES DEMANDES D'EMPLOI	36
3.2.3 LES OFFRES D'EMPLOI	36
CHAPITRE IV : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS	38
4.1 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	38
4.2 ANALYSE DES RÉSULTATS	44
4.3 RECOMMANDATIONS	49

4.3.1	SUR LE PLAN DE L'EMPLOI	50
4.3.2	AU NIVEAU DU SYSTEME EDUCATIF GABONAIS.....	51
4.3.3	AU NIVEAU DES MESURES URGENTES A PRENDRE EN FAVEUR DES JEUNES CHOMEURS DIPLOMES.....	52
CONCLUSION.....		53
BIBLIOGRAPHIE		56

INTRODUCTION GENERALE

Le problème relatif au chômage des jeunes est devenu de nos jours, une préoccupation mondiale. Tous les pays et autres institutions internationales semblent être concernés par ce fléau.

Mais ce problème de chômage, notamment celui des jeunes diplômés ne doit pas être perçu de la même manière dans tous les pays. Car chaque pays a ses particularités et ses réalités qui lui sont propres.

Le Gabon pour sa part, connaît une situation de chômage des jeunes assez spécifique et plus ou moins paradoxale.

Spécifique parce que le problème ne semble pas toucher l'ensemble des jeunes diplômés du pays. Il concerne une grande partie, sinon la majorité. Le choix de la filière dans laquelle on a suivi sa formation étant devenu déterminant pour l'obtention d'un emploi, du fait de la situation constatée dans certains domaines du marché de l'emploi.

Paradoxale parce qu'au moment où le gouvernement gabonais s'emploie à compenser le déficit criard en personnel qualifié, déficit enregistré au niveau de certains secteurs de l'administration gabonaise tels que l'éducation, la science et la technologie, on parle d'un taux élevé de croissance du chômage des jeunes nouvellement sortis non seulement des universités gabonaises, mais aussi africaines voire européennes.

En outre, le gouvernement gabonais, pour tenter de compenser ces manquements, est obligé de procéder à des recrutements sur la base d'un contrat à durée déterminée, d'une main d'œuvre étrangère, en attendant d'éventuelles manifestations de candidatures des jeunes diplômés de nationalité gabonaise à ces postes demeurés jusque-là vacants.

Les cas du ministère de l'éducation nationale et celui de la jeunesse et des sports sont patents pour ne citer que ceux là.

Chaque année, un recrutement de plus de deux cent enseignants étrangers est effectué au ministère de l'éducation nationale. Et ce, depuis 1990.

Pour ce qui concerne le ministère de la jeunesse et des sports, le déficit en personnel est loin d'être compensé. Une étude récente réalisée dans ce ministère révèle un déficit de mil deux cent trente deux professeurs d'éducation physique et sportive, trente cinq inspecteurs pédagogiques, quinze inspecteurs de la jeunesse et des sports. Des cas similaires sont évidents

dans plusieurs autres services non seulement de l'administration gabonaise, mais également du secteur privé.

Ce constat ahurissant a retenu notre attention au point d'orienter notre réflexion vers l'organisation d'une étude dont le but serait de déterminer les causes réelles du chômage des jeunes diplômés au Gabon, au moment où le pays en ressent un besoin de plus en plus pressant.

C'est dans le souci de satisfaire à ce qu'il est convenu d'appeler une préoccupation d'ordre nationale, que nous avons choisi de traiter « **le problème du chômage au Gabon : Cas spécifique des jeunes diplômés** ». Une étude que nous avons organisée en deux parties principales.

La première partie est une présentation générale de l'étude, elle est subdivisée en trois chapitres. Le premier chapitre porte sur la problématique, il regroupe les objectifs, l'hypothèse et précise les limites de l'étude tout en intégrant la définition des concepts. Le deuxième chapitre est axé sur la méthodologie de l'étude qui indique la démarche adoptée pour obtenir les résultats. Il comprend l'échantillonnage, la population cible, la composition de l'échantillon et les instruments de recueil des données. Le troisième chapitre est consacré à la présentation du Gabon, pays sur lequel porte l'étude.

La deuxième partie, quant à elle, présente le cadre de l'étude. Elle est subdivisée en quatre chapitres. Le premier chapitre est centré sur l'éducation au Gabon. Il évoque les indicateurs « output » et « input » au niveau de l'éducation dans notre pays. Le deuxième chapitre porte sur la commission nationale d'orientation et d'attribution d'allocations d'études. Il présente les différentes orientations effectuées par la commission nationale en 1996 et montre les effectifs des boursiers gabonais par pays d'étude et par discipline choisie. Le troisième chapitre est un état des lieux des problèmes liés à l'emploi des jeunes diplômés dans notre pays. Il évoque le niveau de qualification de la population active et les indicateurs de chômage au Gabon, notamment le taux de chômage par sexe et par âge. Le quatrième chapitre enfin, porte sur la présentation des résultats, leur analyse et les recommandations faites à partir des manquements observés tout au long de l'étude.

PREMIERE PARTIE :

PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE

Le Gabon, selon les statistiques publiées par la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques(D.G.S.E.E.) est un pays dont la population est composée de 41% de jeunes de moins de 35 ans.

Cette importance numérique recommande que soit accordée à cette catégorie sociale une place de choix dans tous les programmes de développement social et économique. Cela suppose évidemment que toutes les dispositions puissent être prises pour garantir le renforcement de la capacité d'imagination de jeunes et leur attachement aux grandes valeurs morales.

L'éducation, perçue comme un processus de développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'individu, constitue une étape importante dans la socialisation de tout être humain. Elle doit s'accompagner naturellement de la formation qui est une action délibérée visant à faire acquérir un savoir, c'est-à-dire des aptitudes pour une fonction sociale ou économique donnée. L'éducation et la formation sont alors deux passages obligés pour garantir à un jeune sa place au sein de la collectivité, et d'assurer au mieux le rôle que lui confère l'organisation de la société, en un mot, lui assurer une insertion sociale et professionnelle assez parfaite.

Cependant, force est de constater que l'évolution du monde avec ses différentes ruptures et les difficiles conditions socio-économiques que vivent les populations de manière générale et particulièrement les jeunes dans les pays en développement comme le Gabon, ne permettent toujours pas de valoriser ce potentiel humain que constitue la jeunesse.

Aussi, est-il devenu de plus en plus courant au Gabon, de rencontrer des jeunes professionnellement formés qui n'exercent leurs talents ou leur compétence nulle part par absence de possibilité.

Cette réalité constitue le témoignage d'une rareté des opportunités dans certains secteurs de formation. La fonction publique ayant presque fermée ses portes à toute embauche à l'exception de celles relatives au domaine éducatif, scientifique et à celui lié aux nouvelles technologies. Raison pour laquelle certaines écoles éprouvent maintenant d'énormes difficultés à placer leurs diplômés dans le marché de l'emploi. Elles apparaissent de ce fait comme les authentiques usines où sont formés des futurs exclus sociaux qui viendront agrandir la population des sans emploi.

De ces observations découlent deux séries d'interrogations se rapportant directement au problème du chômage des jeunes diplômés au Gabon.

La première série est de savoir comment expliquer la forte demande de l'Etat gabonais en personnel qualifié et le taux croissant du chômage des jeunes diplômés ?

S'agit-il d'un problème de filières qui seraient saturées et inopérantes dans lesquelles on continuerait de former les jeunes gabonais ?

Si tel est le cas, quelles sont alors les filières concernées par ce phénomène ?

Ceci d'autant plus qu'il est évident de constater que le système éducatif national souffre encore d'une quasi-absence d'orientation scolaire et socioprofessionnelle éprouvée, au-delà de la présence de quelques conseillers en la matière. Les jeunes se retrouvent ainsi embarqués dans les filières soient surchargées ou qui ne correspondent pas toujours aux possibilités qu'offre le marché gabonais de l'emploi

L'on peut alors se demander s'il ne s'agit pas en définitive d'un problème lié à une mauvaise orientation des étudiants ?

La deuxième série vise à comprendre si le simple fait « d'être allé à l'école » constitue une percée miracle pour décrocher un emploi.

De plus, ce fait conduit-il nécessairement à l'obtention et à l'exercice d'un emploi ou d'une fonction ?

Bien que toutes ces interrogations soient assez pertinentes et méritent chacune d'elles un examen profond, elles peuvent néanmoins être ramenées à une question centrale à savoir :

Qu'elles sont les causes réelles du chômage des jeunes diplômés au Gabon, au moment où le besoin de recrutement est de plus en plus ressenti par l'Etat ?

Le problème ainsi posé, nous retenons les objectifs et l'hypothèse suivants en vue de son examen.

1.1 OBJECTIFS ET HYPOTHESE :

1.1.1 OBJECTIFS :

L'objectif général qui a motivé notre étude est le suivant :

Déterminer les causes réelles du chômage des jeunes diplômés au Gabon.

Plus spécifiquement, nous voulons :

- Inventorier les principales filières dans lesquelles sont orientés les étudiants gabonais ;
- Identifier les filières qui sont les plus concernées par le cas du chômage ;
- Identifier les raisons pour lesquelles le choix continue d'être porté sur ces filières dites saturées et devenues inopérantes ;
- Examiner les conditions d'existence réelles d'une adéquation entre la formation et l'emploi au Gabon.

1.1.2 HYPOTHESE :

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle les problèmes de chômage auxquels sont confrontés les jeunes diplômés gabonais sont dus non seulement à une mauvaise orientation scolaire, mais aussi à une inadéquation flagrante entre la formation et l'emploi.

Il s'agit pour nous de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Mais cela ne peut être possible que si la recherche est inscrite dans un cadre bien limité.

1.2 LIMITES DE L'ETUDE :

Le présent travail ne prétend pas être une étude exhaustive de l'ensemble des couches sociales touchées par le chômage au Gabon. Il comporte donc un certain nombre de limites qui sont liées à la fois aux contraintes temporelles et aux particularités d'une monographie.

Il aurait été certes intéressant que cette étude soit étendue sur l'ensemble de la population frappée par le chômage dans notre pays. Mais, par souci d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, nous avons préféré centrer notre réflexion uniquement sur le cas spécifique des jeunes diplômés nouvellement sortis des universités et qui, aujourd'hui, sont durement frappés par le chômage. Précisons enfin que cette étude est essentiellement orientée

vers le secteur de la fonction publique gabonaise et ce, en raison des contraintes d'ordre temporel auxquelles nous avons fait face, et qui n'ont pu permettre l'extension de cette recherche sur le secteur privé.

Ainsi, pour une meilleure appréhension du thème de notre étude, il est nécessaire de définir au préalable certains de ses concepts clés.

1.3 DEFINITION DES CONCEPTS :

Tout au long de ce travail, nous avons employé des concepts dont il convient de préciser le sens dans lequel nous les avons utilisés.

- **Jeune** : Un jeune par définition est une personne qui n'est pas avancée en âge. Au Gabon, l'âge d'un jeune est généralement compris entre 15 et 35 ans.
- **Jeunesse** : On peut définir la jeunesse, un terme d'origine latine «juvenis», comme étant littéralement le temps d'une personne ou des personnes compris entre l'adolescence et l'état adulte.
- **Chômage** : Le terme chômage désigne d'une manière générale, l'état d'une personne privée d'emploi.

Dans le cadre de notre étude, le concept chômage indique l'état de tous les jeunes qui, bien qu'ayant obtenu un diplôme universitaire, demeurent jusque-là sans emploi.

- **Emploi** : Nous entendons par emploi, tout travail rémunéré effectué de façon quotidienne par une personne physique.
- **Education** : C'est une action qui consiste à développer les facultés morales, physiques et intellectuelles. Ce développement se réalise grâce à la transmission d'une génération à l'autre des connaissances, des techniques, des attitudes et des valeurs imposées ou suggérées par la civilisation dans laquelle s'exerce l'éducation.
- **Formation** : Nous pouvons définir la formation comme étant une action qui consiste à instruire, à éduquer une personne en vue d'atteindre un but précis.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE L'ETUDE :

Il s'agit de la démarche scientifique que nous avons utilisée pour obtenir les résultats de notre recherche. Elle évoque à cet effet l'échantillonnage, la population cible, la composition de l'échantillon et les instruments de recueil des données qui nous ont permis de collecter les informations nécessaires en vue de l'aboutissement du travail.

2.1 L'ECHANTILLONNAGE :

Vouloir étudier exhaustivement toute une population, ce qui signifie en interroger tous les membres s'avère être une chose difficile et parfois même inutile, du fait du temps et du coût. Aussi, convient-il d'interroger un nombre restreint de personnes, à condition qu'elles aient été correctement choisies.

En procédant de la sorte, il est possible de disposer d'un certain nombre d'informations. Le problème est donc de choisir un groupe d'individus, c'est-à-dire, un échantillon tel que les observations qu'on fera sur lui pourront être généralisées à l'ensemble de la population et pour ce faire, il faut que l'échantillon présente les mêmes caractéristiques que la population, ce qui veut dire en d'autres termes que l'échantillon doit être représentatif.

Théoriquement, un échantillon est dit représentatif lorsque les unités qui le constituent ont été choisies par un procédé tel que les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon. Cela veut simplement dire que tous les individus de l'échantillon doivent avoir les mêmes chances d'être choisis.

Ainsi, convient-il dès lors de sélectionner les différents éléments sur lesquels portent les observations de notre recherche.

2.2 LA POPULATION CIBLE :

La population cible de notre étude concerne les jeunes diplômés gabonais qui sont à la recherche d'un premier emploi, les responsables chargés de l'insertion professionnelle des jeunes exerçant leurs fonctions à l'Office National de l'Emploi (ONE), les responsables chargés de l'orientation scolaire siégeant à la commission nationale de l'orientation scolaire.

Le choix porté sur ces sujets se justifie pour des raisons multiples :

- D'abord nous avons pensé qu'il est nécessaire de nous adresser en premier lieu aux principaux intéressés, c'est-à-dire les jeunes frappés par le chômage. Dans la mesure où ils sont eux-mêmes mieux placés que qui conque pour nous parler de leur situation, de leur orientation scolaire, en somme de leur cursus.
- Ensuite nous avons choisi de nous entretenir avec les responsables de l'office nationale de l'emploi (O.N.E.) tout simplement parce que l'une des principales missions de cette institution est justement de recenser les jeunes diplômés sans emploi et de rentrer en contact avec les différents employeurs de la place en vue d'assurer leur insertion professionnelle. C'est donc à notre avis, une institution qui est susceptible de maîtriser les dossiers relatifs au chômage des jeunes diplômés dans notre pays.
- Enfin, nous avons penser qu'il est également nécessaire d'inclure dans cette étude, les responsables chargés de l'orientation scolaire dont la mission est d'orienter les étudiants en tenant compte des besoins de l'Etat. Le but étant de voir si les textes en vigueur, sont correctement appliqués à ce niveau.

Tous ces éléments contenus dans notre population cible étant localisés dans la ville de Libreville, il est donc normal que cette ville soit retenue comme le cadre idéal pouvant favoriser l'aboutissement de cette étude.

Aussi, cette ville est la mieux indiquée pour nous permettre de réunir un grand nombre de documents administratifs en rapport avec notre thème de recherche. Libreville a été également un milieu où nous avons reçu plusieurs conseils qui nous été bénéfiques pour le démarrage effectif de ce travail. C'est donc dans ce milieu que nous avons ciblé la population de notre étude, c'est-à-dire l'ensemble indifférencié sur qui nous avons effectué nos observations. Il convient maintenant de constituer l'échantillon de notre recherche.

2.3 LACOMPOSITION DE L'ECHANTILLON :

Il est évident que la qualité et la validité d'une enquête dépendent de la taille de l'échantillon interrogé. En effet si l'échantillon est égal à la population, l'erreur d'échantillonnage serait nulle. Ce qui ne veut pas dire qu'une enquête exhaustive serait ipso-facto irréprochable. D'autant plus que saisir entièrement toute une population n'est presque jamais possible. Toutefois, le nombre de personnes à interroger dépend dans ce cas de la

précision souhaitée qui ne semble pas être toujours facile à indiquer. On prévoit alors des dépouillements plus ou moins complexes qui permettent de chercher par exemple l'estimation de la valeur cherchée de certains paramètres sur de sous échantillons restreints.

Aussi, avons nous opté pour la mise en place d'un échantillon raisonnable. Il comprend au total cinquante (50) sujets choisis en fonction de la catégorie socio-professionnelle, de l'âge, du sexe, du niveau d'étude et du diplôme obtenu à la fin de la formation. Il comprend :

- Trente (30) jeunes diplômés à la recherche d'un emploi dont dix sept (17) garçons et treize (13) filles ;
- Dix (10) responsables chargés de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, exerçant à l'office nationale d'emploi (O.N.E.) dont six (6) hommes et quatre (4) femmes ;
- Dix (10) responsables chargés de l'orientation scolaire membres de la commission nationale d'orientation scolaire dont sept (7) hommes et trois (3) femmes.

Signalons au passage que la tranche d'âge des individus qui constituent cet échantillon est comprise entre vingt trois (23) et quarante quatre (44) ans. C'est donc avec cette tranche de la population que nous avons pu recueillir les données essentielles qui ont permis la réalisation de notre étude.

En outre, la collecte des données de cette recherche a évidemment nécessité l'utilisation de certains instruments qu'il convient d'indiquer.

2.4 LES INSTRUMENTS DE RECUEIL DES DONNEES :

Dans l'arsenal des méthodes dont dispose le chercheur, l'enquête occupe une place de choix. Elle s'appuie sur le langage non seulement du chercheur, mais aussi de l'enquêté.

Le recours à l'enquête est nécessaire à chaque fois que l'on a besoin de l'information sur une grande variété de comportements d'un même sujet. Par ailleurs, l'enquête apparaît comme le substitut d'une observation trop difficile ou parfois impossible. On est alors obligé de recourir à l'interrogation pour comprendre des phénomènes tels que les attitudes, les opinions, les préférences, les représentations, etc. qui ne sont pratiquement accessibles que par le langage et qui ne s'expriment spontanément que rarement.

On peut en outre ajouter que l'observation d'un comportement n'est pas toujours suffisante, car il importe aussi de savoir la signification que lui donne le sujet et surtout comment l'explique-t-il.

Précisons à ce sujet qu'il ne faut pas s'en tenir uniquement au contenu manifeste de ce que dit le sujet, mais qu'il faut aller au-delà.

Signalons enfin que pour aboutir aux résultats de notre recherche, nous avons fait recours à deux techniques à savoir l'analyse documentaire et le questionnaire.

2.4.1 L'ANALYSE DOCUMENTAIRE :

Il s'agit de l'analyse que nous avons faite sur l'ensemble des documents consultés. Elle nous a permis de glaner d'autres informations complémentaires à partir des réflexions faites par certaines structures de la place qui se sont également penchées sur le problème du chômage dans notre pays. Cette technique nous a évidemment permis de mieux appréhender certains aspects du problème qui au départ, constituaient de véritables obstacles à la bonne continuation du travail.

2.4.2 LE QUESTIONNAIRE :

C'est un instrument de l'enquête qui se présente sous forme de questions concernant les problèmes sur lesquels on attend de l'enquêté un certain nombre d'informations.

Ainsi, notre questionnaire a été rédigé et déposé à l'avance, après un rendez-vous préalable, pendant une période bien définie permettant à l'enquêté de bien réfléchir en vue d'apporter des réponses brèves et précises aux questions qui lui ont été posées. Il a été organisé de manière à éviter les problèmes relatifs aux hors sujets de la part des enquêtés, et distribué aux intéressés et élargi à d'autres personnes impliquées dans la gestion des dossiers des jeunes diplômés, pour avoir un maximum d'informations et pour les besoins de l'interprétation des résultats, validité externe de notre étude.

Signalons en passant que nous n'avons traité que les questionnaires qui nous ont été rendus parmi les quatre vingt (80) distribués.

Rappelons enfin que nous avons choisi le questionnaire parce qu'il nous a semblé être le support méthodologique le plus adéquat pour aboutir à nos objectifs. Il présente un certain

nombre d'avantages dont celui de la rapidité et la facilité des réponses pour l'enquête. Le questionnaire que nous avons utilisé facilite la réponse en indiquant aux enquêtés des questions directes relativement claires et précises. Il a rencontré une implication satisfaisante des personnes interrogées.

Ce regard que nous venons de jeter sur les techniques d'enquête que nous avons utilisées pour la réalisation de ce travail, nous conduit directement vers la présentation du Gabon.

CHAPITRE III : BREVE PRESENTATION DU GABON

Ce chapitre est essentiellement consacré à la présentation du Gabon. A cet effet, il traite non seulement les aperçus historiques, géographiques et économiques, mais présente également le relevé démographique et l'organisation administrative du pays. Le but de cette présentation est de donner au lecteur une idée globale du pays sur lequel porte l'étude.

3.1 RAPPEL HISTORIQUE :

La grande vague migratoire des bantous a atteint le Gabon à une date encore mal déterminée . peut-être vers le XI^{ème} ou XII^{ème} siècle. Les migrations se sont poursuivies jusqu'au XIX^{ème} siècle avec l'arrivée massive des Fang (ethnie majoritaire du Gabon). Autrefois, le Gabon était une zone active sur le plan économique, notamment grâce au commerce qui empruntait les voies d'eau vers l'intérieur des terres.

L'arrivée des européens au Gabon : Les premiers navigateurs portugais atteignirent l'embouchure du Gabon en 1472. Le nom Gabon viendrait de Gabão, vêtement porté par les marins dont la forme ressemblait à l'estuaire du fleuve. Au XVII^{ème} siècle, les Portugais abandonnèrent le terrain aux Hollandais. Les Britanniques et les Français se joignirent aux échanges que la traite des esclaves rendait très fructueux. Au XIX^{ème} siècle, celle-ci atteignit son apogée dans la région. Les produits de forêt intéressaient les Européens : en premier lieu le caoutchouc puis le bois

En 1939, BOUET-WILLAUMEZ signa une convention avec un chef MPONGWE (ethnie du Gabon). RAPONTCHOMBO dit «le roi DENIS », consacrant la présence des Français sur la rive gauche de l'estuaire du Gabon. D'autres accords avec les chefs Louis DOWE, GLASS, QUABEN et GEOGES, permirent aux Français de s'implanter plus largement. A partir de 1848, les Français luttèrent contre la traite clandestine. En 1862, les Français signèrent le traité du CAP LOPEZ avec les représentants de la population locale. Les missionnaires, à l'instar du Monseigneur BESSIEUX, commencèrent l'évangélisation des populations.

Bien implantés sur la côte, les Français se lancèrent à la découverte des régions de l'intérieur. Les voies les plus accessibles étaient fluviales. Ce fut donc l'affaire des explorateurs et surtout des officiers de marine : SERVAL, AYMES, PIERRE DU CHAILLU, PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA. Les décrets de 1903,1906 et surtout 1910

constituèrent le Gabon et l'A.E.F. (Afrique Equatoriale Française). Libreville perdit son rôle de chef-lieu de l'Afrique Centrale Française au profit de BRAZZAVILLE (CONGO).

La colonisation : Comme pour les autres colonies de l'A.E.F., le premier âge colonial fut celui des grandes compagnies concessionnaires. Elles exploitèrent l'ivoire, le caoutchouc, et surtout dans le cas du Gabon, le bois d'OKOUME, essence servant à la fabrication du contre-plaqué. Après la première guerre mondiale, les perspectives de la forêt semblaient infinies, de nombreux colons se lancèrent dans l'aventure du bois. Beaucoup firent faillite pendant la crise économique des années 1930. L'instauration de l'impôt par tête et du travail forcé contraignit les populations à intégrer l'économie coloniale dans les conditions pénibles.

A partir de 1913, le Docteur Albert SCWEITZER fit construire un dispensaire à Lambaréné et tenta de mettre en œuvre une colonisation plus humaine.

La seconde guerre mondiale marque un tournant du Gabon. En 1940, quelques jours après la prise de Libreville par les alliés, l'administration coloniale se rallia au Général DE GAULLE. Comme en 1914, de nombreux gabonais furent enrôlés dans l'armée française. En contre partie de leur contribution, ils espéraient que le régime colonial serait assoupli.

Après la guerre, deux personnalités politiques s'affirmèrent : Jean Hilaire AUBAME, député au parlement français et Léon MBA, Maire de Libreville, fondateur du Bloc Démocratique Gabonais (B.D.G.). Le statut du Gabon évolua avec la création de l'Union Française en 1946, et la loi Cadre de 1946. Le référendum de 1958 sur la communauté française reçut 92% de «oui » et le Gabon devint une république autonome

Le Gabon contemporain : Le Gabon accéda à l'indépendance le 17 août 1960. En 1961, Léon MBA fut élu Président. En 1964, Jean Hilaire AUBAME prit le pouvoir par un coup d'Etat, mais une intervention militaire française réinstalla Léon MBA à la Présidence. A la mort du Président en 1967, le vice-président Albert Bernard (puis OMAR, à partir de 1973) BONGO lui succéda. En 1968, il créa le Parti Démocratique Gabonais (PDG), parti unique. Il se consacra au développement économique du pays, fondé sur l'exploitation des réserves pétrolières. En 1981, un parti d'opposition non autorisé se créa : le MORENA (Mouvement de Redressement National, devenu en 1992 Forum pour la Reconstruction).

En 1990, l'ouverture politique a abouti à la tenue d'une conférence nationale et à l'institution du multipartisme.

L'opposition, morcelée, ne parvint pas à s'imposer. Les élections présidentielle et législative de 1993 ont vu la victoire de Omar BONGO et le PDG devant son principal concurrent, le Père PAUL MBA ABESSOLE.

3.2 APERÇU GEOGRAPHIQUE :

Cet aperçu géographique du Gabon est consacré essentiellement à sa géographie physique, l'aspect humain étant contenu dans la partie qui traite du relevé démographique.

Ainsi, on peut dire à ce niveau que le Gabon est un pays accidenté qui repose sur le vieux socle érodé de l'Afrique. Traversé par l'équateur et centré sur le bassin de l'Ogooué, il est constitué d'une plaine côtière qui domine un arrière pays de plateaux jalonnés de hauteurs (monts de cristal, mont du chaillu). La côte rectiligne et bordée de lagune, est entaillée au Nord par de profondes rias (estuaire du Gabon). Plus au sud, la presqu'île du cap LOPEZ s'avance en pointe sur l'océan. Le Gabon a un climat équatorial favorable à la grande forêt, à la fois chaud et humide (entre 1500 et 3000 mm de pluies annuelles) avec une courte saison sèche. La température moyenne est de 26°C.

Il convient de signaler que 80% du territoire est couvert de forêt dense : domaine de très grands arbres et des espèces très variées.

Le grand fleuve, l'Ogooué, qui prend sa source au Congo voisin, a la majeure partie(1170 km) de son cours au Gabon. Il est coupé de rapides et de passages resserrés. Ses eaux se séparent, en aval de Lambaréné, dans un delta enserrant la presqu'île du Cap Lopez. L'Ogooué est navigable toute l'année en aval de Ndjolé(250 km).

3.3 APERÇU ECONOMIQUE :

Le Gabon a longtemps été l'un des pays les plus riches de l'Afrique. Il est aujourd'hui confronté à une crise économique résultant à la fois d'une croissance faible, d'une baisse du train de vie de l'Etat et de l'impossibilité de recourir à de nouveaux emprunts à l'étranger.

Agriculture : Le bois est la principale ressource tirée du secteur primaire. L'okoumé dont le Gabon a, avec le Congo et la Guinée Equatoriale, le monopole, représente 93% des ventes de bois. Le manioc est la première culture vivrière(10% des terres cultivées). Le cacao et le café sont les deux seules cultures d'exportation, mais les ventes annuelles sont insignifiantes.

Mines et industrie Le Gabon est un pays minier très riche. La production de pétrole sur les sites maritimes de MANDJI et de RABI KOUNGA progresse malgré un coût d'exploitation élevé(13 dollars le baril contre 5 dollars en Arabie Saoudite). Le Gabon produit également de l'uranium, du manganèse, de l'or du fer et du cuivre. Le gisement de phosphate découvert en 1989 a des réserves évaluées à 50.000.000 de tonnes. L'hydroélectricité fournit 80% de la consommation d'électricité. Les principales industries touchent à l'agro-alimentaire et aux matériaux de construction.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations(1.950.000.000 de dollars en 1993, dont 82% pour le pétrole) sont supérieures aux importations(935.000.000 de dollars).

3.4 RELEVÉ DEMOGRAPHIQUE :

Le quatrième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 1993, après ceux de 1960, 1970, et 1980 a permis au Gabon de se doter enfin d'un fichier de données socio-démographiques fiables. En 33 ans, la situation démographique du pays s'est profondément modifiée en termes d'importance, de composition et de répartition de la population.

La situation démographique du Gabon s'est caractérisée depuis 1960 par un taux de croissance annuel positif, un taux de fécondité faible et une mortalité en régression. En effet, la population est passée de 448.564 en 1960 à 1.014.976 habitants en 1993. Elle atteindrait 1.460.577 habitants en l'an 2000 si l'on tient compte du taux d'accroissement annuel moyen(2,5%) constaté au cours de la période de 1960 à 1993 et des flux migratoires des pays africains.

Les taux de croissance démographique varient fortement selon les provinces. Les principales bénéficiaires de cet accroissement sont celles où l'activité économique est la plus dynamique. Ce qui entraîne des déséquilibres zonaux croissants entre milieux urbain et rural.

Le recensement de 1993 a montré que la population gabonaise s'est rajeunie. La proportion des jeunes de moins de 35 ans est en constante augmentation(30,4% en 1960 et 41% en 1993) tandis que celle de la tranche d'âge de 36 ans à 65 ans et plus est en régression.

On note des disparités significatives entre les provinces. Le Haut-Ogooué détient la plus grande proportion des jeunes(45,4%). Les provinces de l'Estuaire et l'Ogooué Maritime possèdent les populations en âge d'activité, avec respectivement 53% et 48%. Les provinces

de l'Ogooué-Lolo et de la Ngounié avec respectivement 23,7% et 23,4% se singularisent par une forte proportion d'individus de 50 ans et plus.

La composition par sexe de la population gabonaise en 1993 fait apparaître un déficit des hommes par rapport aux femmes avec 95,8 hommes pour 100 femmes. Ce phénomène est imputable aux fléaux sociaux dont sont victimes les hommes, à savoir l'alcoolisme, la drogue, les accidents de la route etc.

Signalons enfin que les données sur la population permettent de constater un déficit démographique de la population très marqué ayant pour conséquences non seulement la faiblesse des effectifs, mais également l'étroitesse du marché intérieur, la dépendance extérieure en matière de force de travail. Or l'élaboration de plans de développement économique et social présuppose une évolution démographique en perpétuelle amélioration.

Signalons cependant que pour les besoins de notre étude, nous nous intéresserons uniquement à la proportion des jeunes de moins de 35 ans dont le pourcentage était de 41% de la population totale en 1993.

3.5 ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU GABON :

La République Gabonaise est divisée en neuf provinces. Chaque province est subdivisée en département et les départements en districts.

Ainsi, le pays compte au total trente sept (37) départements, cinquante deux (52) communes et quarante sept (47) districts.

Il convient de préciser que les communes sont à leur tour subdivisées en arrondissements.

Aujourd'hui, avec le phénomène de la décentralisation, plusieurs autres districts et communes sont en cours de création.

Notons cependant qu'en ce qui concerne les institutions, le Gabon est une République de type présidentiel sous un régime démocratique et pluraliste. A cet effet, une nouvelle constitution a été adoptée le 15 mars 1991. Le pays dispose d'une Assemblée Nationale composée de cent vingt (120) députés élus pour cinq (5) ans et d'un Sénat. Le Président de la République gabonaise est élu pour sept (7) ans aux suffrages universels.

DEUXIEME PARTIE:
CADRE DE L'ETUDE



CHAPITRE I : L'EDUCATION AU GABON

Pour assurer un développement harmonieux, un pays doit disposer d'une population alphabétisée et d'un personnel qualifié. L'éducation est donc à la base de tout processus de développement économique, social et culturel.

Les données à analyser dans ce chapitre sont issues des enquêtes réalisées par la direction générale de l'économie, d'une part, et d'autre part, par les statistiques contenues dans l'annuaire du ministère de l'éducation nationale.

L'analyse ne concerne que les établissements publics, laïcs, confessionnels, privés reconnus d'utilité publique.

Les indicateurs retenus sont : les indicateurs «out put » et les indicateurs «input »

1.1 LES INDICATEURS «OUTPUT » AU NIVEAU DE L'EDUCATION :

Les indicateurs «out put » désignent les variables qui mesurent l'état de satisfaction ou non du besoin. Ceux-ci expriment d'une part le niveau et la quantité des services éducatifs, et d'autre part la qualité de l'enseignement.

1.1.1 -LE NIVEAU ET LA QUANTITE DES SERVICES EDUCATIFS :

Pour évaluer le niveau de l'éducation, on a recours généralement à deux paramètres .

- Le taux brut de scolarisation ;
- Le taux net de scolarisation

Ces deux ratios ont pour dénominateur commun la population scolarisable. En l'absence d'estimations officielles, la direction générale de l'économie a effectué les estimations de la période inter censitaire 1960-1996, qui doivent être considérées comme provisoires.

Signalons au passage que le taux net de la scolarisation, bien que recommandé par ce chapitre, ne sera pas analysé à cause du manque d'information sur le nombre global de redoublants concernant chaque ordre d'enseignement.

Le taux brut de scolarisation : C'est le rapport entre l'effectif global des élèves inscrits quel que soit leur âge dans un niveau d'enseignement donné et la population dans ce niveau d'enseignement.

Dans l'enseignement primaire, ce taux a largement évolué puisqu'il a été multiplié par deux, passant de 70,7% en 1960 à 144,1% en 1996. Cette croissance est due à une obligation édictée par les pouvoirs publics aux parents d'inscrire leurs enfants dans un établissement primaire dès l'âge de six ans ¹.

De 1960 à 1968, on a enregistré un taux moyen de l'ordre de 86%, à partir de 1969, suite à la volonté accrue des parents d'envoyer leurs enfants à l'école de façon systématique, les taux franchissent le seuil de 100%.

Dans l'enseignement secondaire, contrairement aux taux de scolarisation dans le primaire qui demeurent élevés, ceux du secondaire sont très bas. En 1960, ce taux est de l'ordre de 2%, il atteint 21% à partir de 1975. En 1985, il se situe à plus de 30% ².

Cette situation s'explique par le fait que beaucoup d'élèves s'arrêtent au primaire et ceux qui rentrent en classe de 6^{ème} n'arrivent pas au bout du cycle en grand nombre. Mais malgré ces déperditions, le taux reste croissant.

Dans l'enseignement supérieur, les données ne sont disponibles qu'à partir de la date de l'ouverture de l'université du Gabon en 1970. Les taux de scolarisation faibles traduisent la déperdition observée dans le cycle secondaire et qui proviennent d'une part de l'insuffisance des structures d'accueil et d'autre part du manque de moyens financiers de certains parents pour payer les frais de scolarité de leurs enfants dans les établissements privés ³.

1.1.2 -LES INDICATEURS EXPRIMANT LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT:

Trois indicateurs permettent de mesurer la qualité de l'enseignement, ce sont les taux :

- d'encadrement scolaire ;
- de réussite aux examens ;

¹ Sources : Annuaire statistiques de l'éducation nationale

² Sources : Annuaire statistiques 1995

³ Sources : Annuaire statistique du ministère de l'enseignement supérieur.

- d'occupation des salles de classe.

Le taux d'encadrement scolaire détermine le nombre moyen d'élèves par salle de classe suivant le niveau d'enseignement. Le seuil général recommandé est de 30 élèves par salle de classe au niveau du primaire et du secondaire. Dans le primaire, cette moyenne est largement dépassée. De 50 élèves par salle en 1960, on est à 61 élèves en 1996. Toutefois, entre 1963 et 1970, on observe 43 élèves en moyenne par salle de classe, ce qui constitue un léger mieux par rapport à l'effectif de 61 élèves en 1996.

Dans le secondaire, la norme n'est pas identique. La moyenne de 30 élèves est souvent dépassée de 2 à 4 élèves, ce qui traduit un bon comportement autour de celle-ci, hormis l'accroissement constaté en 1975, 1995 (45 élèves) et 1996 (48 élèves).

Au niveau du ratio élèves par enseignant, on note en moyenne 48 élèves par instituteur dans le primaire, par contre dans le secondaire, on compte 98 élèves pour un enseignant en 1964. Cependant, entre 1965 et 1996, on observe un ratio qui se situe en moyenne à 23 élèves par enseignant. Ce comportement favorable résulte de la faiblesse des effectifs à l'intérieur du pays, qui vient compenser les effectifs des élèves observés dans les grandes villes.

Quant aux taux de réussite des examens, ou taux de réussite au diplôme, il sera indiqué par rapport à chaque diplôme. Les diplômes décernés à différents niveaux sont :

- Le Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires (C.E.P.E.) pour le primaire. Le taux de réussite a été suffisamment élevé au cours de la période 1980-1988 où il a atteint un niveau record de 77%. Mais depuis 1989, ce taux de réussite a amorcé une chute continue et s'est stabilisé en 1996 à 46%.
- Le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (B.E.P.C.). De 1974 à 1996, le taux de réussite au B.E.P.C. se situe en dessous de 50%, malgré une timide tendance à l'amélioration constatée depuis 1989. Les mauvaises performances peuvent s'expliquer par une mauvaise orientation des élèves dans ce cycle⁴. On a longuement développé chez les élèves un engouement pour les études générales, alors qu'on pouvait déjà trier les élèves sur la base des résultats des deux premières années du secondaire.

⁴ Annuaire statistique du ministère de l'éducation nationale

- Le Baccalauréat (BAC) : signalons à ce niveau que les statistiques couvrant la période antérieure à 1970 sont encore indisponibles du fait que celles-ci étaient gérées par le centre de Brazzaville dans le cadre de la FESAC. En 1970, le taux de réussite est très fort avec 93,6% avant de connaître une chute qui ne cesse de s'amplifier d'une année à l'autre. Malgré la tenue en 1983 des états généraux de l'éducation à Libreville, aucune mesure concrète n'a été prise pour enrayer cette chute. Le taux de réussite est resté à 31,1% en 1996.

Cette baisse étonnamment régulière du taux de réussite révèle et explique les insuffisances qu'accumule système éducatif en amont. Elle explique surtout que l'enseignement au Gabon se dégrade par pan entier au fil des ans.

Les causes de ces contre-performances sont suffisamment connues, mais la plus apparente est le faible encadrement matériel et pédagogique des élèves. Rappelons qu'en matière d'occupation des salles de classe, la norme nationale devrait être de 30 élèves par classe au primaire et au secondaire.

La formation des enseignants et les constructions scolaires ne suivent pas la demande d'éducation qui reste forte. Il y a donc discordance entre le taux d'occupation des salles de classe et le ratio élèves par enseignants tant au primaire qu'au secondaire.

Au niveau de l'enseignement supérieur, le taux de réussite n'est guère satisfaisant notamment, en ce qui concerne le diplôme d'études universitaires générales (DEUG). Il tourne autour de 20% en 1983. Le faible niveau des bacheliers a pour conséquence un taux de redoublement très élevé en première année universitaire. En 1990, à la faculté de droit par exemple, sur 176 inscrits, 48 seulement sont admis en deuxième année. A la même année, en sciences économiques, sur 152 inscrits en première année 45 sont passés en classe supérieure. En lettres et sciences humaines, 49 étudiants sont admis en deuxième année sur 112 inscrits en 1991. En licence et brevet de technicien supérieur (B.T.S.), la situation est quasiment identique, du moins pour ce qui concerne les universités gabonaises. Le taux de réussite à ces différents examens est de 31%. Par contre, en maîtrise, on note une augmentation du taux de réussite qui passe de 25% en 1980 à 35% en 1995⁵. Il convient de signaler que ces statistiques que nous donnons sur les taux de réussite aux différents examens de l'enseignement supérieur

⁵ Source : annuaire statistique du ministère de l'enseignement supérieur

ne tiennent pas compte des résultats des étudiants gabonais inscrits dans les universités étrangères.

1.2 LES INDICATEURS «INPUT » AU NIVEAU DE L'EDUCATION:

Les indicateurs «input » ou indicateurs d'entrée sont des variables qui représentent les facteurs déterminants ou explicatifs des dépenses en éducation.

Les indicateurs retenus sont :

- La part des dépenses d'éducation dans le budget de l'Etat ;
- La proportion des dépenses d'éducation dans le produit intérieur brut (PIB).

Pour ce qui concerne la part des dépenses d'éducation dans le budget de l'Etat Gabonais, il faut affirmer qu'en matière d'éducation, la réduction des ressources de l'Etat a eu un impact sur les budgets alloués à ce secteur, rendant difficile pour les populations l'accès à leurs services.

La part des investissements de l'éducation passe de 6% en 1984 à 4% en 1989. Mais à partir de 1990, elle augmente d'année en année, passant de 7% en 1990 à 10% en 1996 avec un pic à 12% en 1993⁶.

Quant à la proportion des dépenses d'éducation, elle désigne le rapport entre les dépenses de l'Etat allouées à l'éducation et le budget général de l'Etat. En 1996, le budget de l'Etat gabonais s'élevait à 833.000.000.000 de francs CFA, celui de l'investissement était de 156.000.000.000 FCFA dont 10% alloués à l'éducation⁷. ...

Concernant le coût moyen d'un étudiant par pays d'études en 1996, il est calculé de la façon suivante :

$$\text{(Bourse des quatre trimestres + Trousseau scolaire + Frais de scolarité + Frais médicaux)} / \text{Nombre d'étudiants dans le pays.}$$

Ainsi, un étudiant boursier gabonais coûte :

(1) Gabon : 910.660 FCFA

⁶ Source : Direction Générale du Budget

⁷ Source : Ministère des Finances

<u>(2) Afrique :</u>	Algérie :	2.688.000 FCFA
	Bénin :	924.000 FCFA
	Burkinafaso :	1.280.000 FCFA
	Cameroun :	1.175.000 FCFA
	Côte d'Ivoire :	1.332.641 FCFA
	Mali :	1.224.000 FCFA
	Maroc :	2.972.000 FCFA
	Sénégal :	1.635.199 FCFA
	Togo :	1.274.570 FCFA
	Tunisie :	2.791.200 FCFA

(3) Europe – Amérique – Asie :

	Allemagne :	7.240.720 FCFA
	Belgique :	4.337.000 FCFA
	Bésil :	5.565.300 FCFA
	Canada :	6.403.509 FCFA
	Chine :	2.659.200 FCFA
	Espagne :	3.660.639 FCFA
	Grande Bretagne :	7.734.325 FCFA
	Italie :	3.003.280 FCFA
	France :	4.285.715 FCFA
	Ex-URSS :	3.800.400 FCFA
	USA :	9.289.100 FCA
	Suisse :	8.996.000 FCFA
	Yougoslavie :	3.492.000 FCFA

Source : Direction Générale des Bourses et Stages.

CHAPITRE II : LA COMMISSION NATIONALE D'ORIENTATION ET D'ATTRIBUTION D'ALLOCATIONS D'ETUDES

Crée par le décret n° 00131/PR/MEN du 23 février 1977, la commission nationale d'orientation et d'attribution d'allocations d'études (CNOAAE) est placée sous la tutelle du Premier ministre, chef du gouvernement. Elle est dirigée par un président nommé par décret du Président de la République en conseil des ministres. Elle est composée de 43 membres et comprend les représentants de la Présidence de la République, de la Primature, des Départements ministériels des chefs d'établissements, de l'Assemblée Nationale, du Conseil Economique et Social, ainsi que les représentants des étudiants et de l'association des parents d'élèves.

La commission nationale est un organisme autonome et indépendant de la structure de l'administration centrale. Elle travaille en liaison fonctionnelle avec la Direction Générale des Bourses et Stages.

Ses attributions s'apparentent sous certaines limites à celles d'un conseil d'administration du fait qu'elle est appelée à prendre les décisions d'ordre général concernant d'une part, l'orientation des étudiants vers les universités, les grandes écoles et les unités de formation professionnelle nationales et étrangères, en fonction des priorités de formation arrêtées par le gouvernement, d'autre part, l'attribution de bourses nationales ou étrangères aux étudiants reconnus aptes à entreprendre des études supérieures ou à suivre la formation professionnelle au Gabon ou à l'étranger.

La commission se réunit deux fois par an en session ordinaire et une troisième fois en session extraordinaire. La première session a lieu la dernière semaine du mois de juin. Elle traite uniquement les dossiers de renouvellement de bourses présentés par les anciens boursiers.

La deuxième session se tient à la fin du mois de juillet après le baccalauréat. Elle examine les dossiers de demande de bourses des nouveaux bacheliers et des non boursiers.

Enfin une troisième session appelée «commission restreinte » se réunit au mois de novembre pour traiter les dossiers de demande de rétablissement de bourses et des réclamations issues des décisions des précédentes sessions.

Aucune décision d'attribution, de renouvellement ou de rétablissement de bourse ne peut être prise en dehors de ces différentes sessions.

Le Directeur général des bourses et stages n'assure le secrétariat de la commission que pendant les différentes sessions. Il n'a pas compétence, au cours des réunions de la commission ou en dehors de celles-ci, d'attribuer, de renouveler ou de supprimer les bourses. Chargé de gérer et de faire appliquer les décisions de la commission, il ne peut ni les modifier, ni les réviser lorsqu'un recours est introduit très tardivement après la tenue de la troisième session.

2.1 ORIENTATION EFFECTUEE PAR LA COMMISSION NATIONALE EN 1996 :

Pour une meilleure clarté du document, ces orientations seront présentées sous forme de tableaux.

Disciplines	Effectifs 1996
Action commerciale	3
Administration	37
Administration. Eco. Soc.	50
Aéronautique	7
Agriculture	11
Agronomie	7
Allemand	15
Anglais	233
Archéologie	1
Architecture	25
Archive	2
Art	16
Assistance sociale	10

Assurance	26
Bâtiment	9
Biochimie	16
Biologie	39
Biologie géologie	15
Biologie médicale	62
Bureautique	4
Cadastre	1
Carrière juridique	1
Chimie	17
Chimie biologie	32
Chimie biologie géologie	247
Chirurgie dentaire	10
Cinéma	3
Commerce	110
Comptabilité	129
Compta-gestion	330
Construction bâtiment	33
Construction mécanique	7

Couture	1
Dessin	2
Documentation	10
Droit	340
Eaux et forêts	46
Economie de développement	2
Economie et finance	1
Education populaire et sport	4
Education spécialisée	8
Electricité	6
Electro. Inform. Auto.	20
Electromécanique	46
Electronique	65
Electrotechnique	25
Enseignement	92
Disciplines	Effectifs 1996
Espagnol	133
Etudes musicales	1
Etudes techniques	42
Finances	12
Froid et climatisation	1
Génie agricole	29
Génie chimique	1
Génie civil	57
Génie électrique	76
Génie géologique	7

Génie mécanique	26
Génie unifiées	2
Géographie	239
Géologie	27
Géomètre	1
Gestion	492
Histoire	192
Histoire géographique	25
Hôtellerie restaurant	21
Hydraulique	1
Imprimerie	1
Information communication	24
Informatique	220
Journalisme	1
Langues diverses	49
Lettres	176
Linguistique	6
Magistrature	6
Maintenance électronique	53
Maintenance industrielle	39
Maintenance informatique	7
Maintenance mécanique	38
Management	15
Marketing	330
Mathématique	70
Math. Physique	48

Mécan. Entretien Product.	36
Mécanique	14
Mécanique auto.	24
Médecine	6
Métiers du bois	14
Mines	1
Modélistes stylistes	4
Navigation aérienne	10
Navigation maritime	3
Notariat	1
Nutrition	2
Pharmacie	43
Philosophie	90
Physique	27
Physique chimie	80
Pisciculture	3
Politique	18
Prothésiste dentaire	3
Psychologie	81
Publicité	1
Radiotélévision	1
Relations humaines	4
Relations internationales	11
Sages femmes	156
Santé	6
Sciences	170

Sciences de l'éducation	4
Sciences du langage	31
Sciences économiques	285
Sciences humaines	3
Sciences sociales	204
Secrétariat	121
Statistiques	41
Structures métalliques	1
Techniques industrielles	6
Télécommunications	16
Textile	1
Théâtre	1
Théologie	1
Tourisme	14
Transports	1
Travaux publics	2
Trésor	2
Tronc commun	32
Urbanisme	8
Vétérinaire	13

Source : Direction Générale des Bourses et Stages.

2.2 EFFECTIFS DES BOURSIERS PAR PAYS ET PAR DISCIPLINE :

Tableaux de synthèse de 1992 à 1995

Tableau 1 : Localisation des boursiers dans les principaux pays

ANNEES	GABON	FRANCE	MAROC	CANADA	SENEGAL	C.IVOIRE
1992	3181	861	305	169	63	47
1993	3357	904	443	154	81	61
1994	3599	781	440	140	102	107
1995	3542	888	494	165	84	157

Source : Direction Générale des Bourses et Stages

Tableau 2 : Répartition des boursiers par zone géographique.

ANNEES	GABON	AFRIQUE	EUROPE	USA/ASIE	TOTAL
1992	3181	521	1036	288	5026
1993	3357	674	1126	319	5476
1994	3599	725	888	295	5607
1995	3542	881	1093	325	5841

Source : Direction Générale des Bourses et Stages

Après cet examen rétrospectif que nous venons de faire non seulement sur le système éducatif gabonais de manière générale, mais aussi sur les dépenses de l'Etat allouées à l'éducation dans notre pays, il convient maintenant d'apprécier la pertinence des problèmes auxquels sont confrontés les sortants de ce système éducatif.

CHAPITRE III : LES PROBLEMES LIES A L'EMPLOI DES JEUNES : **ETAT DES LIEUX**

Après avoir enregistré des hausses de 4 et de 5% respectivement en 1994 et 1995, les effectifs de la fonction publique ont stagné à 35684 en 1996 sous l'effet de la poursuite de la politique de réduction des effectifs initiée par le gouvernement à la suite de la signature du programme d'ajustement structurel (PAS). L'objectif pour 1997 était de ramener ce chiffre à 35200 agents.

3.1 LE NIVEAU DE QUALIFICATION DE LA POPULATION ACTIVE DU PAYS :

Les indications sur le niveau de qualification de la population active sont fournies par une enquête réalisée en 1994 par l'Office Nationale de l'Emploi (ONE).

Selon les données de cette enquête, la population active gabonaise est globalement sous qualifiée, 70% de la main d'œuvre nationale ont un niveau inférieur ou égal au certificat d'études primaires et élémentaires (C.E.P.E.), 16,4% sont détenteurs du B.E.P.C (Brevet d'Etudes du Premier Cycle), et 5,6% seulement sont détenteurs du Baccalauréat. En outre, 10% seulement de la population active occupée détiennent un diplôme à dominante technique, scientifique ou professionnel.

Tableau 3 : Population active des trois principales villes

Villes	Population Totale (1)	Population occupée (2)	Ratio (1) (2)
Libreville	419596	113597	27,1%
Port gentil	79225	23427	29,6%
Franceville	31183	9138	29,3%
Ensemble du Gabon	1014976	308322	30,4%

Source : Ministère de la planification

Le faible taux d'occupation de la population adulte est le fait d'un exode rural et d'une importante immigration alors que les créations d'emploi n'ont que faiblement augmenté.

3.2 LES INDICATEURS DE CHOMAGE AU GABON :

Le chômage est un phénomène apparu il y a environ une dizaine d'années après la crise de 1986. En dépit d'une conjoncture économique favorable ces dernières années, il demeure à un taux élevé de 18%.

Les indicateurs de chômage retenus sont : le taux de chômage par sexe et par âge, les demandes et les offres d'emploi à Libreville.

3.2.1 LE TAUX DE CHOMAGE PAR SEXE ET PAR AGE :

Les indications sur le chômage sont fournies par une enquête réalisée chaque année à Libreville, par l'Office Nationale de l'Emploi (ONE). Les résultats de la dernière enquête montrent qu'en dépit d'une augmentation des effectifs globaux du secteur moderne, le taux de chômage s'est maintenu aux voisinages de 17% entre 1994 et 1996.

Tableau 4 . Taux de chômage par sexe en 1994-1996

	1994	1996
Hommes	15%	19%
Femmes	20,70%	16,10%
Ensemble	17,10%	17,9%

Source : ONE

Malgré cette stabilité, le taux de chômage par sexe s'est apprécié chez les hommes où il est passé de 15 à 19% alors que chez les femmes, il a subi le mouvement inverse puisqu'il accuse une chute d'environ quatre points, passant de 20,7% à 16,1%. L'appréciation du taux de chômage des hommes serait en grande partie due à l'afflux d'immigrés.

Tableau 5 : Taux de chômage par sexe et par âge à Libreville en 1996.

	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56 ans et plus
Hommes	31,1%	19,5%	11,3%	11,9%	0,0%
Femmes	20,7%	18,8%	8,2%	8,3%	12,5%
Ensemble	26,5%	19,3%	10,2%	10,5%	2,9%

Source : ONE

Le tableau ci-dessus montre que les jeunes de moins de 26 ans sont les plus touchés par le chômage (26,50%) et qu'à l'intérieur de cette classe d'âge, les hommes (31,1%) sont plus atteints que les femmes (20,7%). Il s'agit pour la grande partie, des jeunes n'ayant pas dépassés le cycle primaire et ceux ayant poursuivi leurs études dans les filières surchargées qui sont devenues aujourd'hui inopérantes au niveau national.

3.2.2 LES DEMANDES D'EMPLOI :

La structure des demandeurs d'emploi est relativement stable depuis la mise en place de l'Office Nationale de l'Emploi. Elle fait ressortir une forte demande d'employés (47%) et de la main d'œuvre non qualifiée (19 à 21%) et une demande *relativement faible* de cadres (3 à 4%), de techniciens et techniciens supérieurs (13%). L'O.N.E. observe également que les demandeurs d'emploi sont jeunes car 80% d'entre eux ont moins de 36 ans.

3.2.3 LES OFFRES D'EMPLOI :

La structure de l'offre globale d'emploi enregistrée par l'ONE montre un fort taux d'offre pour les employés (plus de 35%), suivi des ouvriers (18%), et les techniciens et techniciens supérieurs (35%).

En comparant l'offre à la demande d'emploi, on constate que le marché de l'emploi gabonais présente les caractéristiques suivantes :

- Une offre supérieure à la demande dans les niveaux de qualification de techniciens et techniciens supérieurs dans le domaine des sciences, techniques et de la technologie ;
- Une demande plus forte que l'offre pour les employés et la main d'œuvre non qualifiée ;
- Une différence faible entre l'offre et la demande chez les cadres et les ouvriers.

L'Office Nationale de l'Emploi estime que la persistance du chômage des jeunes devrait interpeller au plus haut degré les pouvoirs publics sur la nécessité de redoubler d'efforts pour une relance de l'emploi. Si des mesures efficaces ne sont pas rapidement prises contre le chômage des jeunes, cette situation selon l'ONE, conduirait à la marginalisation de

la majorité de la population. Ainsi, que nous allons pouvoir le découvrir dans le dernier chapitre de notre étude, relatif aux résultats des enquêtes sur le terrain.

Tableau 7 : Les âges

AGES DES JEUNES CHOMEURS	EFFECTIFS	FREQUENCES	POURCENTAGE
]23 – 26[11	0,22	22 %
]26 – 29[13	0,26	26 %
]29 – 32[6	0,12	12 %
AGES DES RESPONSABLES ONE ET ORIENTATION SCOLAIRE			
]32 – 35[10	0,2	20 %
]35 – 38[5	0,1	10 %
]38 – 41[3	0,06	6 %
]41 – 44[2	0,04	4 %
Totaux	50	1	100 %

Ce tableau indique que les âges des jeunes sans emploi varient entre 23 et 32 ans, ceux des responsables en service à l'ONE et à l'orientation scolaire sont compris entre 32 et 44 ans. Cela laisse supposer une certaine maturité au niveau de l'appréhension et de la gestion des problèmes d'orientation et d'insertion sociale des jeunes au Gabon.

Tableau 8 : Niveau d'étude

JEUNES CHOMEURS	EFFECTIFS	FREQUENCES	POURCENTAGE
UNIVERSITAIRE	30	0,6	60 %
BAC	0	0	0 %
RESPONSABLES ONE			
UNIVERSITAIRE	10	0,2	20 %
BAC	0	0	0 %
RESPONSABLES ORIENTATION SCOLAIRE			
UNIVERSITAIRE	10	0,2	20 %
BAC	0	0	0 %
TOTAUX	50	1	100 %

De ce tableau, il ressort que tous les sujets de notre échantillon ont un niveau universitaire tant du côté des jeunes chômeurs, qu'à celui des responsables chargés de l'orientation scolaire.

Tableau 9 : Le dernier diplôme universitaire le plus élevé des sujets

DIPLOMES CHOMEURS	JEUNES	EFFECTIFS	FREQUENCES	POURCENTAGE
D.E.A		1	0,02	2 %
MAITRISE		3	0,06	6 %
LICENCE		4	0,08	8 %
BTS		21	0,42	42 %
DEUG		1	0,02	2 %
DIPLOMES RESPONSABLES ONE				
DESS		4	0,08	8 %
MAITRISE		3	0,06	6 %
LICENCE		1	0,02	2 %
BTS		2	0,04	4 %
DIPLOMES RESPONSABLES ORIENTATION SCOLAIRE				
D.E.A		2	0,04	4 %
DESS		4	0,08	8 %
BTS		4	0,08	8 %
TOTAUX		50	1	100 %

Dans ce tableau il apparaît que 54 % (jeunes 42 % + responsables ONE 4 % + responsables orientation scolaire 8 %) des sujets enquêtés ont comme diplôme le plus élevé le BTS, ce qui montre une forte proportion des étudiants diplômés détenteurs d'un BTS au Gabon.

Tableau 10 : Formation Professionnelle

REPONSES	EFFECTIFS	FREQUENCES	POURCENTAGES
OUI	39	0,72	78 %
NON	11	0,22	22 %
TOTAUX	50	1	100 %

Ce tableau indique que 78 % des sujets ont suivi une formation professionnelle et 22% n'en ont pas suivi.

Tableau 11 : Situation Matrimoniale

JEUNES	EFFECTIFS	FREQUENCES	POURCENTAGES
OUI	12	0,24	24 %
NON	18	0,36	36 %
RESPONSABLES ONE			
OUI	8	0,16	16 %
NON	2	0,04	4 %
RESPONSABLES ORIENTATION SCOLAIRE			
OUI	10	0,2	20 %
NON	0	0	0 %
TOTAUX	50	1	100 %

De ce tableau, il ressort que 24 % de jeunes chômeurs déclarent être mariés. Cette situation rend encore plus difficile leurs conditions de vie et peut avoir des incidences négatives au niveau des résultats scolaires conduisant ainsi l'étudiant à choisir la voie de la facilité à travers une orientation dans une filière inopérante et dans une structure peu crédible.

Tableau 12 : La religion

RELIGIONS	EFFECTIFS	FREQUENCES	POURCENTAGES
CHRETIENNE	44	0,88	88 %
MUSULMAANE	6	0,12	12 %
TOTAUX	50		100 %

Les chrétiens sont plus nombreux que les musulmans avec respectivement 88 % et 12% de fidèles parmi nos sujets.

Tableau 13 : L'ethnie du sujet

ETHNIES	EFFECTIFS	FREQUENCES	POURCENTAGES
FANG	17	0,34	34 %
POUNOU	10	0,2	20 %
MIENE	8	0,16	16 %
OBAMBA	7	0,14	14 %
NDZEBI	6	0,12	12 %
TEKE	2	0,04	4 %
TOTAUX	50	1	100 %

Parmi les individus interrogés, il apparaît que les Fang sont plus nombreux avec 34 % suivi des Pounou 20 % et des Miéné 16 %. Par contre, les Téké sont les moins nombreux soit 4%.

- Problème d'emploi des jeunes diplômés :

Tableau 14 : Temps mis pour la recherche d'un emploi

TEMPS MIS	EFFECTIFS	FREQUENCES	POURCENTAGE
1 AN	28	0,56	56 %
2 ANS	12	0,24	24 %
3 ANS ET PLUS	10	0,2	2 %
TOTAUX	50	1	100 %

Ce tableau nous indique que 56 % des sujets ont déjà mis un (1) an en train de chercher un emploi, 24 % en ont mis deux (2) ans et seulement 2 % trois (3) ans. Ce temps varie certainement en fonction des individus, ce qui laisse supposer que, outre la rareté de l'emploi, d'autres facteurs tels que la négligence au niveau de la confection des dossiers, le

manque de volonté ou de relations interpersonnelles, l'absence d'informations etc. peuvent, lorsqu'ils sont mis en faveur de l'individu ou en sa défaveur, justifier le temps mis pour trouver du travail

Tableau 15 : La durée de la formation

FORMATION UNIVERSITAIRE	EFFECTIFS	FREQUENCE	POURCENTAGE
6 ANS	3	0,06	6 %
5 ANS	8	0,16	16 %
4 ANS	6	0,12	12 %
3 ANS	5	0,1	10 %
2 ANS	1	0,02	2 %
FORMATION PROFESSIONNELLE			
3 ANS	27	0,54	54 %
TOTAUX	50	1	100 %

En examinant le tableau ci-dessus, on constate que les sujets ont suivi deux types de formation. Certains ont suivi une formation dont la durée varie entre deux et six ans, d'autres ont reçu une formation professionnelle d'une durée de trois ans, soit 54 %.

Tableau 16 : Le domaine de formation

DOMAINE DE FORMATION	EFFECTIFS	FREQUENCE	POURCENTAGE
GESTION	33	0,66	66 %
DROIT	9	0,18	18%
ECONOMIE	3	0,06	6 %
SOCIOLOGIE	5	0,1	1 %
TOTAUX	50	1	100

Le tableau ci-dessus montre que 66 % des sujets interrogés sont des gestionnaires, 18 % ont un diplôme en droit et 10 % en sociologie. Cet engouement pour des études de gestion peut avoir un rapport avec la durée de formation (3 ans) exigée pour l'obtention d'un BTS.

Tableau 17 : Les structures de formation

STRUCTURES	EFFECTIFS	FREQUENCES	POURCENTAGE
PUBLIQUE	23	0,46	46 %
PRIVEE	27	0,54	54 %
TOTAUX	50	1	100 %

Il résulte de ce tableau que 54 % de nos sujets ont été formés dans des structures privées et 46 % dans le public. Cela peut s'expliquer par des conditions d'orientation des étudiants dans notre pays.

Tableau 18 : Les cause du chômage des jeunes

CAUSES	EFFECTIFS	FREQUENCES	POURCENTAGES
PERTINENCE DES FILIERES	29	0,58	58 %
INADEQUATION FORMATION/EMPLOI	13	0,26	26 %
ABSENCE DE DEBOUCHES	8	0,16	16 %
TOTAUX	50	1	100 %

Ce tableau montre que 58 % des sujets interrogés évoquent la pertinence des filières comme étant l'une des causes principales du chômage des jeunes diplômés au Gabon. 26 % estiment que ces causes relèvent d'une inadéquation entre la formation et l'emploi. Les 16 % autres pensent qu'il s'agit simplement d'une absence de débouchés.

Tableau 19 · Le choix de la filière

CHOIX	EFFECTIFS	FREQUENCES	POURCENTAGES
L'étudiant lui-même	16	0,32	32 %
LA COMMISSION NATIONALE D'ORIENTATION	17	0,34	34 %
LES PARENTS	10	0,2	2 %
LES AUTRES	7	0,14	14 %
TOTAUX	50	1	100 %

Selon ce tableau, 32 % des sujets affirment qu'ils ont choisi eux-mêmes leurs filières, 34 % déclarent avoir été orientés par la commission nationale d'orientation, 20% précisent qu'ils l'ont été par les parents et 14 % par les autres. Ces déclarations mettent en exergue toute la problématique de l'orientation scolaire dans notre pays. Une orientation, comme on peut le constater, à plusieurs vitesses et réalisée selon les situations dans lesquelles se trouvent les intéressés.

Tableau 20 · La relation entre la théorie et la pratique dans la formation

REPNSES	EFFECTIFS	FREQUENCES	POURCENTAGES
OUI	50	1	50 %
NON	0	0	0 %
TOTAUX	50	1	100 %

Dans ce tableau, tous les sujets sont unanimes et pensent qu'il est nécessaire d'insister sur la relation qui doit exister entre la théorie et la pratique dans le processus de formation des étudiants dans notre pays.

4.2 ANALYSE DES RESULTATS :

A la lumière de nos résultats, il convient d'interpréter et d'analyser les problèmes qui ont paru comme étant les principales causes du chômage des jeunes diplômés au Gabon.

Il s'agit notamment des problèmes suivants :

- Une mauvaise orientation scolaire des étudiants ;
- L'inadéquation entre la formation et l'emploi ;
- L'absence des débouchés.

De notre recherche, il ressort que les filières dans lesquelles ont été orientés les étudiants qui ont constitué notre échantillon, ne semblent plus de nos jours, garantir un emploi dans notre pays immédiatement après la formation. En effet, 58 % d'entre eux estiment que la pertinence des filières dans lesquelles ils ont été formés ne paraît plus évidente. Ce qui assurément, constitue la cause principale du cas de chômage dont ils sont victimes.

Cette situation malheureuse que vivent les jeunes diplômés gabonais met en exergue le sempiternel problème lié à l'orientation scolaire des étudiants au Gabon.

Aussi, notre recherche a montré que ce problème d'orientation trouve son fondement à plusieurs niveaux notamment, celui des éléments qui influencent le choix de la filière des étudiants. Elle révèle à cet effet quatre éléments qui interviennent dans ce choix à savoir :

- La commission nationale d'orientation et d'attribution d'allocations d'études (CNOAAE) ;
- Les étudiants eux-mêmes ;
- Les parents ;
- Les autres.

Pour ce qui concerne la commission nationale d'orientation et d'attribution d'allocations d'études (CNOAAE), il convient de préciser que celle-ci est la seule institution officielle et compétente, habilitée à procéder aux orientations scolaires au plan national. Ses attributions, comme nous le signalions dans notre cadre de référence, s'apparentent sous certaines limites à celles d'un conseil d'administration, du fait qu'elle est appelée à prendre

les décisions d'ordre générale concernant l'orientation des étudiants vers les universités, les grandes écoles, et les unités de formation professionnelle nationales et étrangères en fonction des priorités de formation arrêtées par le gouvernement.

Au demeurant, la question que nous serions tentés de nous poser en rapport avec ce qui précède, est de savoir quelles sont les priorités actuelles de l'Etat gabonais en matière de formation ?

A cette interrogation, la réponse nous est clairement donnée dans le contenu des accords négociés entre le gouvernement gabonais d'une part, et les institutions de Bretton Woods notamment le Fond Monétaire International (FMI) d'autre part, dans le cadre de l'application du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) conclu en 1996. Les priorités et les opportunités de recrutement retenues dans ce programme concernent les domaines suivant :

- L'éducation ;
- La santé ;
- Les nouvelles technologies.

Ces trois domaines, considérés comme étant de secteurs très sensibles dans le processus du développement durable, connaissent des déficits criards en personnels qualifiés dans notre pays. Ce qui amène le gouvernement gabonais à solliciter de temps à autre une main d'œuvre étrangère en vue de compenser ces manquements.

Devant un tel constat, on peut alors se demander si les orientations des étudiants gabonais sont réellement effectuées en fonction des priorités arrêtées par le gouvernement ?

Notre étude, par rapport à cette question, démontre une situation contraire. En effet, elle indique que pour la seule année 1996, un peu plus de 392 étudiants ont été orientés en gestion, 129 en sociologie et 340 en droit. Alors que dans l'enseignement, secteur faisant parti des priorités du gouvernement, seulement 92 étudiants y sont orientés dont 4 en éducation physique et sportive. Dans le domaine de la santé, la situation paraît encore plus préoccupante dans la mesure où 6 étudiant y sont orientés en 1996 (confère deuxième partie : cadre de référence, chapitre II). Ainsi, il serait donc difficile d'imaginer ou de croire cependant, que ce problème lié à l'orientation des étudiants se pose en termes d'inaptitude ou d'incapacité des

jeunes bacheliers gabonais à pouvoir réussir dans les filières contenues dans les priorités arrêtées par le gouvernement de la république.

Aussi, les résultats obtenus dans notre étude ne sont que le reflet et la confirmation d'une situation réelle, c'est-à-dire des orientations effectuées sans tenir compte des besoins exprimés non seulement par l'Etat, mais par l'ensemble du système de production du pays.

En outre, parmi les sujet interrogés, 66 % des jeunes chômeurs sont détenteurs d'un diplôme en gestion, 18 % en droit et 6 % en économie. Il s'agit là des filières qui semblent être plus concernées par des cas de chômage de jeunes diplômés et dans lesquelles la commission continue d'orienter les étudiants sans se rendre compte des réelles difficultés d'obtention d'emploi que les diplômés des dites filières rencontrent sur le marché gabonais du travail. Or, une orientation qui respecte les priorités de l'Etat, peut immédiatement entraîner la résolution partielle ou presque totale de deux problèmes à savoir : le chômage des jeunes diplômés et le déficit en personnel enregistré dans plusieurs services de l'administration gabonaise. Ainsi, un étudiant orienté dans l'enseignement des mathématiques, de la biologie, des sciences naturelles ou dans toute autre filière en rapport avec l'enseignement ou la médecine a de fortes chances d'être immédiatement recruté à l'issue de sa formation et ne peut, dans l'état actuel des choses, connaître les problèmes de chômage dans notre pays, au regard du besoin de plus en plus croissant que l'Etat éprouve dans ces secteurs.

Les données de notre étude montrent que ce problème d'orientation ne se limite pas uniquement au choix porté sur les filières, mais il touche également celui des écoles dans lesquelles sont inscrits les jeunes bacheliers du pays. En effet, 54 % des jeunes chômeurs interrogés déclarent avoir été formés dans des structures privées dont la compétence et l'efficacité recherchées, ne semblent toujours pas être de mise. Une situation qui a amené les autorités gabonaises à reconsidérer leurs accords de coopération en matière de formation avec certains pays d'Afrique du nord en 1998.

Aussi devrait-on reconnaître que tous les étudiants ne sont pas orientés par la commission nationale d'orientation. En effet, notre recherche montre que d'autres acteurs interviennent dans le processus d'orientation des étudiants dans notre pays.

Il s'agit d'abord des étudiants eux-mêmes qui procèdent par ce que nous appelons « l'auto-orientation » c'est-à-dire, une sorte d'orientation décidée par l'étudiant lui-même en toute âme et conscience. Notre enquête révèle que 32 % de nos sujets se sont orientés de cette manière.

En suite, il y a ce que nous désignons par « orientation parentale » ce qui signifie une orientation guidée par les parents des étudiants 20 % de nos sujets ont subi cette forme d'orientation.

Enfin d'autres types d'orientation se réalisent à partir des conseils que les jeunes bacheliers reçoivent des tierces personnes, 14 % de nos enquêtes ont été orientés dans ces conditions.

Diverses raisons peuvent expliquer les motivations de ces différentes formes d'orientation que nous venons de découvrir dans notre pays. Entre autres raisons, il y a le fait que la commission nationale d'orientation et d'attribution d'allocations d'études (C.N.O.A.A.E.) ne s'occupe uniquement que des orientations des seuls gabonais remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité gabonaise ;
- Avoir déposé un dossier de demande de bourse dans les délais (30 avril de l'année académique) ;
- Etre titulaire d'un BAC ;
- Etre âgé de 22 ans au plus ;
- Avoir une moyenne annuelle en classe de terminale supérieure ou égale à 10/20 ou être admis à un concours.

L'examen porté sur ces conditions montre des effets certes positifs, dans la mesure où le jeune bachelier qui remplit ces critères est immédiatement pris en charge et orienté par les services officiels. Négatifs parce que l'étudiant qui est en marge de cette conditionnalité n'a aucune chance de bénéficier des avantages qu'offre l'Etat dans le cadre de la formation des jeunes. Il est donc victime d'une exclusion. Ce qui naturellement conduit l'intéressé à « l'auto-orientation » ou à l'orientation dite « parentale », car ne pouvant abandonner ses études pour des problèmes de cette nature.

Or, les étudiants et les parents dont les enfants sont victimes d'une telle situation, et qui procèdent soit à leur propre orientation ou à celle de leurs enfants, ne sont toujours pas censés connaître les priorités arrêtées par le gouvernement dans le cadre de la formation. Ce type d'orientation se réalise alors sans que leurs principaux auteurs n'aient une idée précise de ce que deviendra véritablement l'étudiant au terme de sa formation. Hormis quelques exceptions qui, certainement relèveraient simplement du hasard.

La deuxième cause du chômage des jeunes diplômés révélée par notre étude est le problème relatif à l'inadéquation entre la formation et l'emploi. En effet, 26 % des sujets enquêtés estiment qu'il s'agit également d'un problème qui conduit au chômage. Cette assertion fait à nouveau resurgir toute la problématique du système éducatif gabonais et de certains autres pays d'Afrique francophone. En effet, malgré l'importance des dépenses consacrées à l'éducation dans notre pays, nous avons l'impression que le système éducatif gabonais tourne souvent à vide, lorsque nous comparons les produits qui en sortent, formés à différents niveaux par rapport à l'offre d'emploi dans la fonction publique et le secteur privé. Parfois l'offre devient plus forte que la demande dans la mesure où le produit de notre système éducatif est non seulement insuffisant, mais aussi inadapté à l'emploi.

L'analyse réalisée sur le produit du système éducatif gabonais lors des états généraux de l'éducation, tenus à Libreville du 17 au 23 décembre 19983, a permis de constater par exemple que de 1979 à 1982, plus de 1000 cadres supérieurs ont été formés dans des spécialités où l'offre d'emploi n'était pas formulée, alors que 275 offres d'emploi pour des techniciens supérieurs et plus de 800 offres pour des techniciens moyens n'ont pu être satisfaites par les étudiants sortants⁸.

Le système n'ayant pas fondamentalement changé, en dehors de quelques améliorations observées ici et là, améliorations qui, au regard de leurs insuffisances, ne permettent pas de penser que de telles situations soient totalement proscrites au niveau de ce système éducatif.

On peut alors regretter une telle inadéquation de la formation à l'emploi, quand on sait que le Gabon dispose d'un potentiel démographique très limité dont l'utilisation rationnelle semble être nécessaire pour un développement rapide et harmonieux.

⁸ Etats généraux de l'éducation et de la formation page 10

Enfin, la troisième cause du chômage des jeunes diplômés relevée dans notre étude est en rapport avec la rareté de l'emploi. En effet, 16 % de nos sujets estiment que l'absence des débouchés constatée actuellement au Gabon n'est pas favorable à l'obtention rapide d'un emploi. La raison évoquée à ce niveau est la difficile crise économique que traverse le pays.

Il convient de préciser enfin que les besoins de recrutement qu'exprime l'Etat gabonais sont de plus en plus pressants dans les domaines qui exigent que l'on ait fait de longues études, c'est-à-dire, avoir un niveau supérieur ou égal à cinq (5) années d'études universitaires. C'est le cas surtout de l'enseignement et de la médecine.

Or, il se trouve cependant que les étudiants qui se sont orientés de façon individuelle ont pour la plupart un âge compris entre 24 et 25 ans, et 24 % d'entre eux sont mariés. Cela laisse supposer qu'ils doivent s'occuper non seulement de leurs études, mais aussi de certaines responsabilités d'ordre familiales et conjugales. Toute chose qui n'est souvent pas relativement facile à concilier, et peut parfois causer des cas d'échecs successifs pouvant conduire à l'exclusion définitive de l'étudiant. Une telle situation peut aussi expliquer les orientations individuelles que procèdent les étudiants (54 %) dans les filières moins contraignantes existantes dans certaines structures privées de formation dont la durée est de trois ans. L'essentiel pour eux étant d'avoir un diplôme le plus rapidement possible quelle que soit sa valeur, plutôt que d'entreprendre de longues études jugées très coûteuses et dont l'issue peut parfois être incertaine.

Cette analyse que nous venons de faire sur les résultats obtenus dans cette étude, nous a permis d'envisager des pistes de réflexion allant vers la formulation d'un ensemble de recommandations dont nous estimons que la prise en compte sera effective en vue de la résolution des problèmes de chômage des jeunes diplômés dans notre pays.

4.3 RECOMMANDATIONS ;

Les résultats auxquels nous sommes parvenus dans cette étude ont mis en relief quelques manquements que nous estimons nécessaire de combler à partir de certaines propositions organisées en trois phases.

La première phase porte sur les mesures à prendre en vue d'assurer un emploi à tous les jeunes gabonais, immédiatement dès la fin de leur formation.

La seconde phase s'articule autour des suggestions faites sur le système éducatif gabonais en vue d'un éventuel accroissement de son efficacité.

La troisième phase enfin est relative aux mesures urgentes que doit prendre le gouvernement gabonais pour aider financièrement les jeunes victimes du chômage.

4.3.1 SUR LE PLAN DE L'EMPLOI :

Pour assurer de manière concrète les emplois aux jeunes diplômés gabonais, l'Etat doit s'engager à :

- Réaffirmer l'importante mission qui est celle d'assurer le plein emploi aux citoyens, notamment à tous les jeunes diplômés femmes et hommes tout en leur assurant les chances égales d'accès à un travail rémunéré ;
- Renforcer l'efficacité des services d'orientation afin que la commission nationale d'orientation tienne désormais compte des priorités du gouvernement en matière de formation lors des orientations scolaires. Aussi, la formation professionnelle ne devrait faire cavalier seul, mais en étroite coopération avec les sociétés industrielles de la place ;
- Promouvoir une éducation et une formation orientées vers l'emploi afin que l'enseignement suive l'évolution des conditions économiques et sociales, y compris les besoins du marché. Cela permettra d'endiguer le phénomène de l'inadéquation observée entre la formation et l'emploi dans notre pays ;
- Encourager l'esprit d'entreprise chez les jeunes afin de les inciter à entreprendre des activités qu'ils géreront et financeront de manière autonome. Pour y arriver, il faudra :
 - Assurer la formation des jeunes en entrepreneuriat ;
 - Elaborer une politique rationnelle de crédit, car les jeunes, une fois regroupés en association **ou** en coopérative pour le financement de leur projet, n'ont souvent aucune garantie à présenter aux banquiers outre que leur personnalité morale. Aussi, recommandons-nous à ce niveau, une intervention de l'Etat pour aider ces jeunes à accéder aux crédits sans tracasserie aucune.

4.3.2 AU NIVEAU DU SYSTEME EDUCATIF GABONAIS

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que le système éducatif gabonais est en proie à de nombreuses difficultés. Pour le sortir de cette situation léthargique, une réforme systématique de l'éducation s'impose dans notre pays.

D'abord pour des raisons politiques, en effet, avec le développement, la société gabonaise prend une image nouvelle, ses réalités évoluent. L'éducation des jeunes doit elle aussi s'adapter à cette évolution. Ainsi, il serait nécessaire que la République Gabonaise se dote d'un système éducatif spécifique, adapté d'une part aux réalités culturelles et sociales, d'autre part aux besoins du développement d'un pays indépendant.

De plus, les raisons socio-culturelles de la réforme sont aussi de toute première importance dans la mesure où l'enseignement actuel ne laisse pas suffisamment de place à notre patrimoine culturel. Il sépare l'individu de ses racines, et détruit son identité culturelle pour la simple raison que des faits de culture aussi importants que la langue maternelle soient totalement ignorés par le système.

Or, l'enseignement doit aboutir à une éducation intégrant d'une part nos traditions, nos valeurs, en somme le génie de notre culture, et d'autre part l'élan de notre vie économique et sociale. C'est à ce prix que nous pourrions maîtriser un développement endogène. Aussi, cela nécessite un changement de mentalités et une volonté nationale de préparer l'avenir des jeunes.

La réforme éducative s'impose également pour des raisons économiques. Car du système éducatif, doivent sortir des citoyens et des producteurs. Il est donc pour cela urgent de rentabiliser les dépenses d'éducation, tant par l'amélioration du rendement interne que par une meilleure adéquation de la formation des jeunes aux perspectives de l'emploi. Pour y parvenir, l'orientation des étudiants doit devenir une réalité objective et rationnelle.

Enfin, la réforme de l'éducation est également nécessaire pour des raisons techniques et pédagogiques. En effet, pour éviter des cas de chômage similaires à l'avenir, il faut dès maintenant songer à repenser les finalités de l'éducation, afin de redéfinir les profils en tenant compte des besoins de l'Etat.

En outre, l'école gabonaise doit cesser d'être le lieu de la mémorisation des connaissances essentiellement livresques et académiques, elle doit aussi devenir une institution de formation

totale de l'homme par le développement des aptitudes à la pensée, à l'action créatrice, à l'initiative et à l'adaptation en vue d'une réelle insertion sociale.

4.3.3 AU NIVEAU DES MESURES URGENTES A PRENDRE EN FAVEUR DES JEUNES CHOMEURS DIPLOMES :

En attendant de trouver des offres d'emploi à ces nombreux diplômés dont certains sont déjà pères de famille et d'autres en passe de l'être, l'Etat gabonais doit accorder une aide financière substantielle à tous ceux qui possèdent au moins un diplôme d'étude supérieure. Cette aide devra être considérée comme étant une allocation allouée exclusivement aux jeunes diplômés qui sont à la recherche d'un premier emploi.

Les intéressés devront, pour solliciter cette allocation, fournir une demande manuscrite accompagnée d'un dossier comportant tous les diplômes obtenus par l'étudiant. Le tout adressé à l'institution qui en assurera la charge.

Le montant de cette allocation devra être minutieusement étudié en tenant compte du coût de la vie dans notre pays. Il pourra à cet effet commencer à partir du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) et variera en fonction des diplômes présentés. Cette allocation sera perçue de façon mensuelle ou trimestrielle comme c'est actuellement le cas avec les handicapés.

Bien qu'insuffisante, cette allocation permettra aux jeunes diplômés de subvenir partiellement à leurs besoins vitaux et d'amoindrir la misère actuelle dans laquelle ils se trouvent.

CONCLUSION :

Au moment d'entreprendre cette recherche, nous avions une idée confuse des causes réelles relatives au chômage des jeunes diplômés dans notre pays. Pour y voir clair, nous nous sommes proposé d'organiser une étude dont l'objet consiste à identifier clairement ces causes.

Pour y parvenir, une méthode travail pouvant nous permettre d'atteindre efficacement les objectifs que nous nous sommes préalablement fixés s'imposait de toute évidence.

Ainsi, avons-nous opté pour la division de ce travail en deux parties principales, en vue, non seulement d'une meilleure clarté du document, mais surtout d'une plus grande appréhension des items, concepts et toutes autres variables susceptibles d'être prises en considération par la recherche.

Dans la première partie, centrée sur la présentation générale de l'étude, nous nous sommes attelé à y poser le problème à étudier. Il s'articule autour de la recherche des causes réelles et immédiates du chômage des jeunes diplômés au Gabon. L'obtention des solutions qui peuvent être envisagées à ce problème, nécessitait l'utilisation d'une démarche méthodologique qui nous a conduit aux résultats auxquels nous sommes parvenus.

Aussi, une brève présentation du Gabon est faite dans cette partie du travail. Elle permet non seulement d'avoir une idée assez précise du pays sur lequel porte l'étude, mais aussi de tenir compte de certains aspects liés à la démographie, à l'économie, et à tout autre domaine pouvant être pris en considération pour une meilleure appréhension de l'étude.

Dans la deuxième partie, il s'agit du cadre d'étude que nous avons déterminé, et à partir duquel nous avons tiré des références nécessaires en rapport avec notre thème d'étude, tant au niveau du système éducatif gabonais, de la commission nationale d'orientation et d'attribution d'allocations d'études, qu'à celui de l'état des lieux que nous avons fait sur les problèmes relatifs à l'emploi des jeunes dans notre pays.

Le dernier chapitre de cette partie présente les résultats de l'étude. En effet, ces résultats confirment avec exactitude les idées évoquées dans notre hypothèse de départ. Ils montrent que le chômage dont sont victimes certains jeunes diplômés gabonais relève de trois causes principales :

- La première cause est liée à la pertinence des filières dans lesquelles sont orientés les étudiants gabonais. Ces filières, en tête desquelles se trouve la gestion, sont devenues surchargées et pratiquement inopérantes au niveau des services de l'administration gabonaise. Bien que déficitaire en personnel qualifié, l'administration gabonaise exprime des besoins pressants dans d'autres domaines, notamment dans le domaine de l'enseignement, de la médecine, et des nouvelles technologies.
- La deuxième cause est relative à une inadéquation flagrante constatée entre la formation que reçoivent les étudiants, et l'emploi qui leur est proposé. Cette situation conduit à une certaine inefficacité au niveau du rendement qu'on attend de l'employé.
- La troisième cause révélée par notre étude est en rapport avec l'absence des débouchés. En effet, la situation de crise économique que connaît le Gabon n'est guère favorable à la création d'emplois.

D'autre part, notre étude montre que le choix des filières dans lesquelles sont inscrits les étudiants gabonais provient de quatre milieux différents :

- Il est d'abord l'œuvre de la commission nationale d'orientation et d'attribution d'allocations d'études, la seule institution officielle habilitée à procéder aux orientations scolaires dans notre pays ;
- Il est ensuite le fait des étudiants eux-mêmes qui procèdent par une « auto-orientation », entendu par-là une orientation qui émane de la volonté individuelle de l'étudiant par rapport au choix de sa filière de formation.
- Ce choix provient aussi de certains parents qui prennent la responsabilité d'orienter eux-mêmes leurs progénitures, selon leurs convenances ou leurs suppositions, car ne disposant pas très souvent des informations nécessaires et fiables pouvant leur permettre de jouer convenablement ce rôle.
- Enfin il est l'œuvre des tierces personnes qui collaborent avec les étudiants et procèdent de façon circonstancielle à leur orientation.

On peut cependant regretter que ces différents types d'orientations scolaires se réalisent dans la plupart des cas, sans tenir compte des priorités arrêtées par le gouvernement en matière de formation. Ce qui explique la présence dans notre pays, de nombreux cadres dans les domaines où parfois l'Etat n'exprime plus des besoins immédiats. Une telle situation peut évidemment conduire à un genre de chômage pouvant s'étaler sur quelques années.

Il convient cependant de signaler que ce travail n'est pas sans comporter des difficultés. Elles sont de plusieurs ordres notamment matériel, financier et temporel. Nous retiendrons à cet effet que la difficulté la plus marquante est celle que nous avons rencontrée lorsqu'il s'est agi de détecter et de réunir les différents sujets pouvant nous permettre de constituer un échantillon représentatif, pour la simple raison que certains d'entre eux habitaient des quartiers assez éloignés du centre ville. Ajoutant à cela, plusieurs rendez-vous manqués. Cette situation regrettable a rendu la collecte de nos informations extrêmement difficile. Nous y sommes tout de même parvenu, grâce à notre ténacité et surtout à l'usage de nos rapports interpersonnels avec certaines personnes ressources travaillant dans les institutions de la place.

En définitive, nous pouvons dire qu'au terme de cette recherche, nous avons le sentiment d'avoir apporté une petite contribution à la recherche des solutions pouvant entraîner la résolution partielle ou totale du problème relatif au chômage des jeunes diplômés dans notre pays et ce, malgré les limites que nous imposent les contraintes de temps et de moyens. Nous avons pu par ailleurs soulever de nombreuses questions et dégager quelques perspectives et, nous espérons, que des recherches ultérieures vont continuer les investigations déjà commencées.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

ARON RAYMOND :

- ETUDES SOCIOLOGIQUES, PARIS, PUF, 1988.

ARTUS PATRICK :

- MACRO ECONOMIE, PARIS, PUF, 1989.

FRIEDMAN GEORGES ET PIERRE NAVILLE :

- TRAITE DE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL, ARMAND COLIN, PARIS, 1962.

GOURLAOUEN :

- ECONOMIE DE L'ENTREPRISE A L'ECONOMIE NATIONALE, LIBRAIRIE VUIBERT, PARIS, 1986.

LASOURNE JACQUES :

- EDITION ET SOCIETE « LES DEFITS DE L'AN 2000 », ED.LA DECOUVERTE ET LE JOURNAL LE MONDE, PARIS, 1988.

MAKON PIERRE :

- FORMATION ET INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE, DE LA JEUNESSE HANDICAPEE : IN SCIENCES ET TECHNIQUES D'ANIMATION, TOME 1, INJS YAOUNDE, SEPTEMBRE 1991.

NDIAYE (A) :

- APERÇU SUR LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION POPULAIRE AU SENEGAL, F.O.M., 1958.

ROCHER GUY :

- TOME 1, L'ACTION SOCIALE (INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE GENERALE), COLLECTION POINTS, ED. H.M.H., 1968.

CHRONIQUE :

- GALLAND (PATRICK). IN LES CAHIERS DE L'ANIMATION JEUNESSE, 1985, HISTOIRES D'INSERTIONS, PUF, N° 48, 1685, P.88.

RAPPORTS DES COLLOQUES ET CONFERENCES :

- PREMIER COLLOQUE SUR LA JEUNESSE : THEME : « JEUNES, ACTEURS DU DEVELOPPEMENT », INJS, LIBREVILLE, DU 25 AU 27 FEVRIER 1993.

- REUNION DES DIRECTEURS NATIONAUX DE LA JEUNESSE, MARLY-LE-ROI (FRANCE), DU 29 MARS AU 04 AVRIL 1998.

- CONFERENCE MONDIALE DES MINISTRES CHARGES DE LA JEUNESSE, . THEME : « SANTE DES JEUNES ET DEVELOPPEMENT », LISBONNE (PORTUGAL), DU 8 AU 12 AOUT 1998, PREPAREE PAR : OMS, UNICEF, FNUAP, ONUSIDA.

QUOTIDIENS NATIONAUX D'INFORMATIONS :

- LE SOLEIL, N° 8987 DU LUNDI 15 MAI 2000, ARTICLE : « LE MOUVEMENT DES ECLAIREURS SE PENCHE SUR LA SITUATION DES JEUNES », P.2.

- SUD QUOTIDIEN, N° 2074 DU 02 MARS 2000, ARTICLE : « LA POLITIQUE TOUSSE, L'ECONOMIE S'ENRHUME. P.6.

- L'INFO 7, N° 0851-0881 DU 19 MARS 2000, ARTICLE : « LA POLITIQUE DE JEUNESSE DU CANDIDAT DIOUF », P.8.

- L'UNION . QUOTIDIEN GABONAIS D'INFORMATIONS, N° 6834 DU 19 OCTOBRE 1998, ARTICLE : « POLITIQUE DE JEUNESSE DU CANDIDAT BONGO », P.2

● SOPI : HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES POUR LE CHANGEMENT, N° 3, ARTICLE : « POLITIQUE D'EMPLOI AU SENEGAL », P.2.

COURS MAGISTRAUX :

DIA AMADOU IBRAHIMA :

● SCIENCES DE L'EDUCATION, INSPECTORAT, PREMIERE ANNEE 1999 ET DEUXIEME ANNEE 2000.

● METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE, MAITRISE 1998.

DIAGNE :

● ECONOMIE, INSPECTORAT, PREMIERE ANNEE 1999 ET DEUXIEME ANNEE 2000.

DIOP DIOR MOUSSE :

● ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVE, INSPECTORAT, PREMIERE ANNEE 1999 ET DEUXIEME ANNEE 2000.

KANE ABDOULA YE :

● SOCIOLOGIE STAPS, PREMIERE ANNEE 1995 ET DEUXIEME ANNEE 1996.

TAMBA MOUSTAPHA :

● SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION, INSPECTORAT, PREMIERE ANNEE 1999 ET DEUXIEME ANNEE 2000.

● TECHNIQUES D'ENQUETES, INSPECTORAT, PREMIERE ANNEE 1999 ET DEUXIEME ANNEE 2000.

● METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE, INSPECTORAT, DEUXIEME ANNEE 2000.

ANNEXES

Cher Monsieur,

Ce questionnaire confidentiel se situe dans le cadre d'un recueil de données qui serviront à la réalisation d'une monographie pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur de l'Éducation Populaire, de la Jeunesse et des Sports, session de juin 2000.

Le thème de cette recherche porte sur « le problème de l'emploi au Gabon : cas spécifique des jeunes diplômés ».

La pertinence des résultats de cette étude dépendra de l'exactitude avec laquelle vous donnerez vos éléments de réponse.

Aussi, considérons-nous le sérieux que vous apporterez ce travail que nous vous soumettons comme une participation active à la recherche des solutions visant à freiner ce problème d'emploi auquel sont confrontés un grand nombre de jeunes diplômés dans notre pays.

QUESTIONNAIRE

I / IDENTIFICATION DE L'INTERVIEWÉ

I.1. Nom : Prénom :

I.2. Sexe :

I.3. Age :

I.4. Niveau d'étude :

I.5. Quel est votre dernier diplôme le plus élevé?

I.6. Avez-vous suivi une formation professionnelle ? : OUI NON

I.7. Êtes-vous marié ? : OUI NON

I.8. Quelle est votre religion ?

I.9. Quelle est votre ethnie ?

II / PROBLEMES D'EMPLOI DES JEUNES DIPLÔMÉS

II.1. depuis combien de temps êtes-vous à la recherche d'un emploi ?

II.2. Quelle est la durée de la formation que vous avez suivie ? :

II.3. Quelle est votre domaine de formation ? :

.....

.....

II.4. Avez-vous été dans une structure privée ou publique ? :

II.5 Quelles sont selon vous les causes qui sont à l'origine du chômage des jeunes diplômés au Gabon ? :

La pertinence des choix des filières :

L'inadéquation entre la formation et l'emploi :

L'absence de débouchés.

II.6 LE choix de votre filière est-il :

De vous ?

De la commission nationale d'orientation ?

De vos parents ?

Autres (à préciser) ?

II.7. Y a-t-il une adéquation entre le choix des filières et les besoins du système de production d'une part, mais aussi de l'Etat d'autre part ? OUI NON

II.8. au regard du coût actuel de la formation, une formation non adaptée aux besoins du pays n'est elle pas un investissement à perte ? OUI NON

II.9. Selon vous, la formation professionnelle ne devrait-elle pas se faire en étroite coopération avec les sociétés industrielles de la place ? OUI NON

II.10. Souhaitez-vous que les entreprises contribuent également à la formation des jeunes en vue de résoudre le problème de l'inadéquation entre la formation et l'emploi ?

OUI NON

II.11. Ne pensez-vous pas qu'il soit nécessaire pour le Gabon d'insister sur une formation beaucoup plus pratique et technique à l'heure actuelle ?

OUI NON

Merci pour votre franche collaboration.

